

RTp 477p



FRAGMENT

DE

L'HISTOIRE DE PHILIPPE-AUGUSTE  
ROY DE FRANCE

CHRONIQUE EN FRANÇAIS DES ANNÉES 1214-1216

PUBLIÉ

AVEC UNE INTRODUCTION

PAR

CH. PETIT-DUTAILLIS

---

(Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, tome LXXXVII, 1926)

---

PARIS

1926

Bibliothèque Maison de l'Orient



130324

Hommage respectueux de l'auteur

De W. Lutaille

RT P 477 P

FRAGMENT  
DE  
L'HISTOIRE DE PHILIPPE-AUGUSTE  
ROY DE FRANCE



CHRONIQUE EN FRANÇAIS DES ANNÉES 1214-1216

PUBLIÉ  
AVEC UNE INTRODUCTION  
PAR  
CH. PETIT-DUTAILLIS

---

(Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, tome LXXXVII, 1926)

---

PARIS  
1926

## FRAGMENT

DE

# L'HISTOIRE DE PHILIPPE-AUGUSTE ROY DE FRANCE

CHRONIQUE EN FRANÇAIS DES ANNÉES 1214-1216

---

## INTRODUCTION

Le texte que nous publions est inédit, mais il n'est pas inconnu des historiens de Philippe-Auguste. Nous l'avons découvert à la Bibliothèque nationale<sup>1</sup>, il y a une quarantaine d'années, en préparant notre *Etude sur la vie et le règne de Louis VIII*; nous en avons indiqué l'intérêt<sup>2</sup> et utilisé certaines données. Depuis, l'auteur d'une monumentale et fort précieuse histoire politique du règne de Philippe-Auguste, M. Alexandre Cartellieri<sup>3</sup>, en a fait une copie. Il ne l'a pas imprimée, mais il l'a prêtée à ses élèves de l'Université d'Iéna<sup>4</sup> et à M. W. Kienast, qui s'y réfère dans un récent

1. Bibliothèque nationale, collection Du Chesne, vol. 49, fol. 163-168. L'écriture paraît être celle d'André Du Chesne.

2. Dans notre *Introduction : Étude sur les sources de la Vie de Louis VIII*, p. XXI.

3. Voir *Philipp II August, König von Frankreich*, Band IV, II Theil, 1922, in-8°.

4. Carl Ballhausen, *Die Schlacht bei Bouvines, Quellenkritik*. Inaug. Dissertation, Iéna, 1907. — Fritz Rötting, *Quellenkritische Untersuchung der Chronique rimée des Philippe Mousket für die Jahre 1190-1217*, Teildruck. Inaug. diss.,

ouvrage<sup>1</sup>. M. Cartellieri et M. Kienast citent notre Chronique sous le nom de *Fragment de Saint-Quentin*. Le mieux, comme nous le verrons, est de lui conserver le titre que lui avait donné André Du Chesne et qui, à le bien prendre, est exact. C'est bien d'un « Fragment de l'histoire de Philippe-Auguste, roi de France », et de son fils Louis qu'il s'agit.

Ce titre ne doit pas, dans l'esprit de nos lecteurs, impliquer l'idée que nous donnons ici un fragment d'une « Histoire de Philippe-Auguste » embrassant tout le règne et dont le commencement et la fin auraient été perdus. Notre chronique n'a pas été poursuivie par son auteur au delà de l'année 1216, et le début, que nous n'avons pas, ne devait point remonter aux premiers temps du règne : les paragraphes relatifs à la Croisade des Albigeois et aux crimes commis en Angleterre par Jean sans Terre donnent nettement l'impression que le chroniqueur n'avait pas raconté, dans les pages qui nous manquent, les événements antérieurs à la coalition anglo-allemande de 1213-1214. C'est seulement, sans doute, le premier feuillet qui a été arraché dans le manuscrit trouvé par André Du Chesne à la bibliothèque de l'église collégiale de Saint-Quentin et qu'il a eu l'heureuse pensée de copier.

Soit du point de vue philologique, soit du point de vue historique, ce document mérite d'être publié. C'est une des plus anciennes chroniques en prose française, et elle nous apporte, de la bataille de Bouvines et des débuts de l'expédition de Louis de France en Angleterre, un récit original. Elle est à la fois d'inspiration capétienne et régionale. L'auteur a le souci de célébrer la gloire du roi et la vaillance de son fils et de rap-

Iena, 1917. — M. Ballhausen, dans la thèse de 36 pages que j'ai entre les mains, cite notre *Fragment* dans sa Bibliographie, mais n'en parle plus ensuite ; M. Rötting a utilisé et critiqué une édition plus complète de la thèse de M. Ballhausen (il la cite p. 49) ; ces deux jeunes savants ne sont pas d'accord sur les relations entre notre chronique et la *Chronique rimée* de Mousket.

1. *Die Deutschen Fürsten im Dienste der Westmächte*, I, Utrecht, 1924 (*Bijdragen van Het Instituut voor Middeleeuwsche Geschiednis der Rijks-Universiteit te Utrecht*, uitgegeven door Prof. O. Oppermann). — J'ajoute que L. Delisle, dans une notice intitulée *Chroniques et annales diverses* (*Hist. littér. de la France* t. XXXII, 1898, p. 231-234), a cité quelques passages du *Fragment*, en a montré brièvement l'intérêt et a bien voulu indiquer qu'il avait été découvert par moi, ce dont on ne se douterait pas en lisant les travaux des savants allemands cités ci-dessus.

peler les faits d'histoire générale qui ont sollicité l'attention des hommes politiques de ce temps : triomphe du parti gibelin et couronnement de Frédéric II, Croisade des Albigeois, Concile de Latran, conflit entre Jean sans Terre et les barons anglais. Sur toutes ces questions, il montre une curiosité intelligente et parle en homme cultivé, au courant des grands bouleversements de cette époque dramatique. En ce qui concerne l'Angleterre et l'Albigeois, il commet toutefois des confusions et des erreurs. En revanche, il est bien au courant des événements de la vallée du Rhin et il nous procure des renseignements de première main sur les annales du nord de la France<sup>1</sup>.

Une lecture superficielle de notre Chronique, de l'*Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre*<sup>2</sup> et de la *Chronique de l'Anonyme de Béthune*<sup>3</sup>, ferait croire à une parenté. On sait que l'*Histoire des ducs* et la *Chronique de l'Anonyme de Béthune* sont attribuées à un même auteur, à un clerc ou à un ménestrel de Robert de Béthune, et que Robert de Béthune fut successivement au service de Jean sans Terre et de son adversaire Louis de France. Après avoir raconté, dans l'*Histoire des ducs*, les événements qui intéressaient les rapports de la France et de la Flandre avec l'Angleterre, le ménestrel en aurait donné une version nouvelle, de tendances plus françaises et artésiennes, remarquable notamment par une relation développée de la bataille de Bouvines, que l'*Histoire des ducs* mentionne seulement en quelques lignes<sup>4</sup>. L'auteur de ces deux ouvrages aurait-il, pour s'attirer les cadeaux

1. La langue du document suffirait à en déceler l'origine septentrionale, si nous avions un manuscrit permettant des conclusions fermes ; mais André Du Chesne ne nous décrit pas ce « manuscrit en parchemin » qu'il a copié, et nous n'avons peut-être pas le texte dans son dialecte original. Il semble que le transcripteur a eu affaire, en tout cas, à une copie, et non au manuscrit autographe, car on relève au § 22 un mot inintelligible, et la transcription de Du Chesne ne paraît pas devoir être mise en cause : elle a été faite soigneusement et collationnée.

2. Édition Francisque Michel (Soc. de l'Hist. de France), 1840.

3. Édition Léopold Delisle, *Historiens de France*, t. XXIV, seconde partie, 1904, p. 750-775, 929-940.

4. Voir L. Delisle, *art. cité*, et *Notices et Extr. des Mss.*, t. XXIV, part. I, p. 365 et suiv. ; cf. l'*Avertissement* de son édition. Voir aussi mon article sur l'*Anonyme de Béthune*, dans la *Revue historique*, t. L, septembre-octobre 1892, p. 63-71.

d'un autre Mécène, composé une nouvelle chronique de ces années décisives?

J'ai d'abord été tenté de le penser en dressant une table comparée des noms de personnes. Notre *Fragment* contient une centaine de noms propres ; mettons à part une vingtaine de souverains ou de personnages historiques, il reste environ quatre-vingts guerriers moins illustres ou tout à fait obscurs, cités comme ayant combattu à Bouvines ou accompagné Louis de France en Angleterre ; sur ces quatre-vingts, on en compte une cinquantaine qui se retrouvent dans les deux chroniques attribuées à l'Anonyme de Béthune, ou bien dans l'une des deux. Mais ces rapprochements prouvent simplement que l'auteur du *Fragment* vivait à la même époque et dans le même pays que l'Anonyme de Béthune, s'intéressait également à la noblesse de la région et a écouté les mêmes témoins<sup>1</sup>. C'est la même considération qui explique la similitude de petits détails, très frappante au premier abord, que telles pages présentent ; par exemple, le récit du naufrage de Hugues de Bove et de Gautier de Sotteghem, sensiblement le même dans notre chronique et dans l'*Histoire des ducs de Normandie* ; il semble que les auteurs aient pris là-dessus des notes, sous la dictée d'un même témoin oculaire<sup>2</sup>.

Si l'on fait une comparaison minutieuse des textes, on constate que notre auteur a eu des informations souvent différentes et contredisant même celles de l'Anonyme de Béthune. Les détails donnés sur la bataille de Bouvines ne sont pas les mêmes ; notre chroniqueur, par exemple, s'est intéressé particulièrement au sort de l'empereur Othon, dont l'Anonyme parle à peine. Les renseignements donnés sur Frédéric II sont exacts dans notre *Fragment*, erronés dans la Chronique de l'Anonyme. Quant aux récits de l'expédition de Louis de France en Angleterre dans les trois chroniques, ils se rapprochent parfois étroitement, parce qu'ils ont été écrits ou inspirés tous trois par des compagnons du prince, mais là se limite la ressemblance. Les proportions données

1. Il cite d'ailleurs une trentaine de chevaliers, pour la plupart de Flandre, d'Artois ou de Vermandois, qu'on ne voit pas mentionnés dans les deux autres chroniques.

2. Ci-dessous, § 26 et notre note.

aux événements ne sont pas les mêmes. Ainsi, notre auteur nous fournit sur le départ de Louis, en mai 1216, et les difficiles opérations de traversée de la Manche par temps d'ouragan, une longue relation entièrement originale, qui est le morceau capital de sa chronique. Enfin, le ton des récits diffère. L'*Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre* est pleine de dialogues et de bons mots; la *Chronique de l'Anonyme de Béthune* contient des allusions amères au maigre profit que les meilleurs serviteurs de Louis ont tiré de leurs services<sup>1</sup> et à la dureté du bailli royal en Artois<sup>2</sup>. Ni l'une ni l'autre ne témoignent de sympathie ni de respect pour Philippe-Auguste, qui est taxé de déloyauté<sup>3</sup>. Toutes deux, enfin, ne s'intéressent, pour les années 1214-1216, qu'à ce qui se passe dans le nord de la France et en Angleterre. Notre auteur narre ce qu'il sait avec simplicité, sans vivacité et sans saillies, et, tout en attachant une importance spéciale aux événements qui ont eu lieu en Flandre ou dans la vallée du Rhin, il s'applique à écrire un fragment de l'histoire de France, à la gloire du roi et de son héritier.

Pour conclure sur ce point, notre chronique a été écrite dans la région où ont été composées les deux œuvres de l'Anonyme de Béthune, mais elle l'a été d'une autre main et sous une inspiration différente, bien que les témoignages recueillis aient pu être parfois les mêmes. Est-il impossible de préciser davantage?

Deux chevaliers seulement sont nommés avec une certaine insistance, — six fois l'un et l'autre, — dans notre chronique: Gérard la Truie et Michel de Harnes. C'étaient d'ailleurs deux amis<sup>4</sup>. Tous deux participèrent aux campagnes racontées dans le *Fragment*, celle de 1214 et celle de 1216. Gérard la Truie est célèbre par ses exploits à Bouvines et pendant toute la campagne qui précéda la bataille. Il passait pour connaître fort bien le Tournaisis<sup>5</sup>. D'après les *Scripta*

1. *Anonyme de Béthune*, p. 771 c et d.

2. *Ibid.*, p. 770 c.

3. *Hist. des ducs*, p. 87, et *Anonyme de Béthune*, p. 759 c.

4. Ils fournissaient ensemble des cautions à Philippe-Auguste. Voir L. Delisle, *Catal. des actes de Philippe-Auguste*, nos 1581, 1617.

5. Voir A. Cartellieri, *ouvr. cité*, t. IV, p. 387-388, 390, 447-448, 452, 454, 458-459, 468.

*de Feodis*<sup>1</sup>, il était fieffé en Vermandois, et il n'y a pas de raison péremptoire de croire, jusqu'à production d'une preuve, qu'il fût d'origine bourguignonne<sup>2</sup>. Il ne serait pas impossible *a priori* que ce célèbre homme de guerre eût, une fois au repos dans son fief de Vermandois, suggéré à quelque clerc de la collégiale de Saint-Quentin la composition de cette chronique, où le récit de son corps à corps avec l'empereur Othon, à Bouvines, tient une bonne place. Mais le *Fragment* que nous publions n'a pu être écrit, comme nous le verrons, qu'à la fin du règne de Philippe-Auguste au plus tôt, et nous savons qu'à cette époque la Truie était en Orient<sup>3</sup>. Il n'est plus question de lui sous le règne de Louis VIII. Nous ne savons pas, d'ailleurs, s'il avait le goût de l'histoire. Quant au fait qu'André Du Chesne a tiré sa copie d'un « cahier en parchemin de la bibliothèque de l'église collégiale de Saint-Quentin », il ne prouve rien. Qu'un clerc de la collégiale eût emprunté à quelque bibliothèque artésienne et copié une chronique intéressant l'histoire de la région, on ne pourrait s'en étonner. Il serait plus surprenant qu'elle eût été composée par un habitant de Saint-Quentin, étant donné que ni la ville ni la collégiale n'y sont mentionnées une seule fois. Selon toute vraisemblance, elle a été écrite en Artois, et, dès lors, le nom de Michel de Harnes s'impose plus fortement à notre attention.

Nous sommes assez bien renseignés sur Michel III de Harnes (1180?-1231), quoique l'histoire de sa maison n'ait fait l'objet que de monographies fort médiocres et sujettes à caution<sup>4</sup>. Le fief de Harnes était situé en Artois, tout près de

1. *Historiens de France*, t. XXIII, p. 647 c. — Colliette, *Mémoires pour servir à l'hist. du Vermandois*, 1772, t. II, p. 488, cite Gérard la Truie parmi les nobles de Vermandois.

2. C'est ce que prétend E. Petit, *Hist. des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, t. III, p. 198, n. 2 : « Ce Gérard la Truie était non un chevalier wallon... mais un Bourguignon, comme nous l'affirme M. Bernard Prost, qui a rencontré son nom dans d'autres documents sur notre province. »

3. *Chronique rimée* de Philippe Mousket, éd. de Reiffenberg, vers 23097 et suiv., p. 406-407.

4. A. Demarquette, *Précis historique sur la maison de Harnes* (Douai, 1856) ; — A. de Marquette (*sic*), *Hist. générale du comté de Harnes en Artois* (Lille, 1867, 3 vol.), t. I. Bien que, dans l'intervalle de ses deux publications, l'auteur ait divisé son nom en deux parties, le second ouvrage ne vaut pas mieux que le

Béthune<sup>1</sup>, à l'entrée même de la Flandre, et avait pour suzerains superposés l'abbé de Saint-Pierre de Gand, le comte de Flandre et le roi de France. Michel II de Harnes, père de Michel III, était, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, mayeur de Harnes, châtelain de Cassel, seigneur de Boulaere, avoué de Ninove, connétable de Flandre ; ces titres passèrent à Philippe, frère aîné de Michel III, et ensuite à Michel, fils de Philippe : on ne doit pas confondre, comme l'a fait le chroniqueur Philippe Mousket, Michel de Boulaere, connétable de Flandre, avec son oncle Michel III de Harnes<sup>2</sup>. Quelle a été la carrière de ce dernier ? Laissons de côté les hypothèses confuses des érudits locaux et tenons-nous-en aux témoignages assurés. Ce qui est certain et nous importe, c'est qu'à partir de 1212, à l'époque où Jean sans Terre attirait à son service tant de seigneurs d'Artois et de Flandre, Michel de Harnes se rangea du côté du roi de France et fut, pendant la crise des années 1213-1216, un de ses meilleurs serviteurs. Philippe-Auguste consolida sa bonne volonté en lui confirmant une rente de soixante livres dix sols que son père, Michel II, percevait sur le péage de Péronne<sup>3</sup>. On verra dans notre chronique (d'autres chroniqueurs, Guillaume le Breton, l'Anonyme de Béthune, Philippe Mousket nous l'avaient appris déjà<sup>4</sup>) quelle part Michel de Harnes prit à la campagne de Bouvines et à l'expédition en Angleterre. Le *Catalogue des actes de Philippe-Auguste* nous montre enfin, de 1212 à 1217, Michel de

premier. — P.-J.-E. de Smyttere, *Recherches historiques sur les seigneurs, châtelains et gouverneurs de Cassel des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, dans *Bull. de la Commiss. histor. du départ. du Nord*, t. IX, 1866 ; mémoire confus et plein d'erreurs.

1. Arr. Béthune, cant. Lens.

2. Michel de Harnes est appelé l'Oncle dans un acte d'octobre 1217 (Teulet, *Layettes du Trésor des chartes*, t. I, p. 452, n<sup>o</sup> 1259).

3. *Bibl. de l'École des chartes*, 2<sup>e</sup> série, t. III, p. 253-254 (Delisle, n<sup>o</sup> 1378).

4. Guill. le Breton, *Chronique en prose*, § 188, p. 279-280 de l'édition Delaborde, *Philippide*, XI, vers 105 et suiv., p. 322. — *Chron. de l'Anonyme de Béthune*, p. 772 A, 773 A. — *Hist. des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre*, p. 166. — D'après Mousket, vers 21704 et suiv., il fut un des cinq chevaliers que Philippe-Auguste embrassa avant la bataille de Bouvines. Parti pour l'Angleterre avec Louis de France en mai 1216, il revint en France à l'automne, comme nous le verrons. Mais l'année suivante, après le désastre de Lincoln, Blanche de Castille lui persuada de reprendre service auprès du prince Louis, et il s'embarqua avec Eustache le Moine. Il ne put toucher terre et échappa à grand-peine (*Hist. des ducs*, p. 198, 201).

Harnes maintes fois choisi comme caution par le roi de France : il garantit au roi la fidélité de Louis de France lui-même et celle de Hellin de Wavrin, de Rabot de Rumes, de Gautier de Ghistelle, d'Alard de Bourghelles, de Gautier de Vormizeele, de Rasse de Gavre<sup>1</sup>, et il le fait en compagnie d'autres seigneurs de la région que nous trouverons souvent cités dans notre *Fragment* : Adam de Walincourt, Baudouin de Beauvoir, Baudouin d'Aire, Hugues Tacon, Hugues de Malannoï, Alard et Renaud de Croisilles, le châtelain de Saint-Omer, Jean de Montmirail, etc., et enfin Gérard la Truie. C'est dans ce milieu de seigneurs liés par l'amitié ou la parenté, sinon par une commune fidélité à Philippe-Auguste, que les pages qu'on va lire ont sans doute été composées et, si nous écartons l'hypothèse de mémoires dictés par Gérard la Truie, nous acceptons volontiers l'idée qu'il ait, avec les autres chevaliers que nous venons de citer, fourni des informations au rédacteur.

Pourquoi accorder une part prépondérante à Michel de Harnes et croire qu'il a commandé, peut-être dicté en partie notre chronique? Nous avons deux motifs de le faire. D'abord, Michel de Harnes n'est pas un inconnu dans l'histoire littéraire de la France au début du XIII<sup>e</sup> siècle ; son goût pour les récits historiques est attesté<sup>2</sup>. Certaines librairies seigneuriales possédaient une relation fabuleuse des exploits de Charlemagne et de Roland, attribuée à l'archevêque Turpin, et qui allait avoir, pendant tout le moyen âge, une popularité extraordinaire<sup>3</sup>. Le seigneur de Béthune, qui commanda la *Chronique de l'Anonyme*, fit faire une traduction du Pseudo-Turpin : elle forme la seconde partie de ladite Chronique<sup>4</sup>. Mais, dès 1207, Michel de Harnes avait chargé quelque clerc de sa maison de « translater en roman » le Pseudo-Turpin,

1. L. Delisle, *Catal. des actes de Philippe-Auguste*, nos 1355, 1539, 1580, 1612, 1722, 1726, 1729, 1771, et p. 520.

2. Notice (insuffisante et vieillie) d'Amaury Duval dans : *Hist. littér. de la France*, t. XVII, p. 370-374.

3. On trouvera la bibliographie la plus récente, sur la question assez obscure du Pseudo-Turpin, dans l'édition des *Grandes Chroniques de France* donnée par M. J. Viard pour la Soc. de l'Hist. de France, t. III (Charlemagne), 1923, p. xvi et suiv. et notes, et p. 202 et suiv., notes.

4. L. Delisle, édition citée de l'*Anonyme de Béthune*, Avertissement, p. 751.

d'après le texte latin conservé dans la bibliothèque du comte de Boulogne. Nous avons plusieurs manuscrits et plusieurs éditions imprimées de cette version romane. En voici le début<sup>1</sup> :

« Ici poes oïr la verité d'Espagne selonc le latin de l'histoire que Michel de Harnes fist par grant estudie cerchier et querre ès livres Renaut le conte de Boloigne ; et pour rafreschir ès cuers des gens les oeuvres et le nom du bon roy, le fist de latin translater en romans, a XII C ans et VII de l'incarnation Nostre Seigneur Jhesucrist, ou temps Philippe le noble roy de France et Loys son aîné filz. Et pour ce que rime se vuieult afaitier d'aconcuellis<sup>2</sup> hors d'histoire, vuieult Michel que cest livre soit fait sans rime, selonc le latin de l'histoire que Turpins li arcevesques traita. »

Ainsi Michel de Harnes voulait en 1207 répandre la connaissance des exploits de Charlemagne et préférer aux poèmes les chroniques en prose romane. N'est-ce pas un indice que, pour célébrer « Philippe le noble roi de France et Louis son aîné fils », il a bien pu commander plus tard la chronique dont nous cherchons en ce moment l'origine ? « Messire Louis resta en Angleterre, où il était allé pour conquérir, deux ans après la victoire de Bouvines. » Telle est la dernière phrase de notre texte ; elle en résume le contenu et les tendances ; un voile est jeté sur la triste fin de l'expédition, sur le désastre de Lincoln et la paix imposée par le Saint-Siège. Le chroniqueur a voulu « rafraichir au cœur des gens les œuvres » de Philippe-Auguste et de son fils et leur dire la vérité de Bouvines et d'Angleterre. En un temps où le roi de France utilisait la légende carolingienne pour rehausser le prestige de la monarchie et laissait croire qu'Isabelle de Hainaut, mère de Louis de France, descendait de Charles de Lorraine, le carolingien dépossédé par Hugues Capet, un de ses

1. Je donne ici le texte que j'ai collationné dans le ms. fr. 573 (commencement du xv<sup>e</sup> siècle), fol. 147. La version dite de Michel de Harnes a été publiée à Lyon, 1583, et par A. Demarquette, *Précis historique sur la maison de Harnes*, cité plus haut, p. 107 et suiv., d'après un autre manuscrit.

2. Le ms. 573 porte : *a mos conquis* ; l'édition Demarquette : *de mos conquetis*. J'adopte une variante donnée par Paulin Paris, *les Manuscrits françois de la Bibl. du roi*, 1842, t. V, p. 25, n. 3. *Aconcuellis* veut dire : (faits) recueillis çà et là.

fidèles pouvait bien avoir l'idée, après avoir fait traduire le Pseudo-Turpin, de commander une chronique de la victoire remportée en 1214 et de la nouvelle conquête de l'Angleterre.

Mais voici un argument plus topique. La fin de la chronique a été bâclée. Non seulement l'auteur paraît avoir voulu dissimuler des événements pénibles, mais il cesse d'être exact et précis. Une fois qu'il a signalé<sup>1</sup> le départ d'un certain nombre de preux, qui ont quitté Louis pendant le siège de Douvres et sont revenus en France, il ne donne plus guère que des renseignements erronés. Il se trompe sur le terme de la trêve conclue entre Louis de France et Hubert de Bourg<sup>2</sup> ; il se trompe quand il mentionne une prétendue expédition de Louis pour secourir le roi d'Écosse<sup>3</sup> : « C'est ce que disent certains », ajoute-t-il : il a cessé d'être témoin oculaire ou de reproduire les paroles d'un témoin oculaire. Or, nous savons quels sont les preux qui ont quitté Louis de France pendant le siège de Douvres ; l'Anonyme de Béthune<sup>4</sup> en cite neuf : *Michel de Harnes est parmi eux*, et l'inspiration de notre récit ne peut être attribuée avec vraisemblance à aucun des huit autres<sup>5</sup>.

En résumé, Michel de Harnes est, avec Gérard la Truie, le chevalier le plus souvent nommé dans le texte que nous publions<sup>6</sup>. Il était en mesure d'avoir des renseignements précis et personnels sur les faits dont nous devons la connaissance à notre chronique. Quand elle cesse d'être exacte, nous constatons que Michel de Harnes, justement à ce moment-là, a cessé d'être directement informé. Enfin, il aimait les récits historiques et a commandé une version du faux Turpin, qu'on peut considérer, à quelques égards, comme le pendant de notre chronique, destinée à glorifier discrètement les Capétiens.

1. Au § 51.

2. Voir le § 53, p. 140, et notre note 6, p. 140.

3. Même § 53, et note 6, p. 140.

4. *Chron. de l'Anonyme de Béthune*, p. 772 n ; voir ci-après, p. 140, note 3.

5. Voir plus loin le § 51 et notre note 2, p. 141. — Gérard la Truie, au contraire, resta en Angleterre avec Louis de France jusqu'en 1217 (*Hist. des ducs*, p. 190-191).

6. Notons aussi que, dans les premières lignes du *Fragment*, sa bravoure et sa fidélité sont particulièrement signalées. Voir § 1 et la note.

Nous ne formulons là qu'une hypothèse ; mais elle nous semble aussi solide que celle qui est acceptée aujourd'hui en ce qui concerne l'*Histoire des ducs de Normandie* et la *Chronique de l'Anonyme de Béthune*.

Sur la personnalité de l'auteur même, nous ne pouvons émettre de conjectures qu'avec plus de prudence encore. Nous pensons que c'était un laïque, un ménestrel aux gages de Michel de Harnes. Des phrases comme : « Que vous en dirais-je de plus ? », « Mais ce serait longueurs et ennui de les nommer tous », qui reviennent à plusieurs reprises, enfin l'allusion à Beuve de Hanton, héros de chansons de geste, dénoncent le jongleur. Quand il remémore le libertinage cynique de Jean sans Terre et son mépris affiché pour la noblesse, il emploie des clichés qu'on retrouvera plus tard dans les *Récits du ménestrel de Reims*<sup>1</sup>. Heureusement, ce conteur a une conscience précise, celle de reproduire des renseignements qu'on lui donne ou qu'il a recueillis lui-même, et tout prouve qu'il a eu des informations de première main. On remarquera le développement inusité qu'il donne aux relations de traversées maritimes et de tempêtes. Je croirais volontiers qu'il se trouvait en personne à Calais au moment où Louis de France et ses troupes passèrent, non sans peine, le détroit. On verra qu'il attribue au fameux corsaire Eustache le Moine, qui vivait en ces parages, des missions que ne mentionnent pas les autres textes. Enfin, il avait sans doute quelque attache avec les pays rhénans, car il donne des détails que l'on ne trouve pas dans les autres chroniqueurs français sur les malheurs d'Othon et le triomphe de Frédéric II.

A quelle époque a été composé cet opuscule ? Il y est dit<sup>2</sup> que les gens de Valenciennes, après le traité conclu le 24 octobre 1214 entre Philippe-Auguste et la comtesse de Flandre, refusèrent d'abattre leurs murs et restèrent en rébellion « deux ans et plus », ce qui nous mène jusqu'à l'année 1217. Mais une erreur commise dans les dernières lignes de la chronique nous oblige à en retarder plus encore la composition. A Henri d'Angre, empereur de Constantinople, mort le 11 juin 1216, l'auteur donne<sup>3</sup> pour successeur Robert de

1. Voir les §§ 20-21 et ma note.

2. Au § 15.

3. Au § 53 ; voir p. 141, note 3.

Courtenai, qui, en réalité, n'est devenu empereur qu'après la mort de son père, Pierre de Courtenai, en 1219. Notre récit n'a donc pu être écrit que quelques années après 1219, à une date où il était possible d'oublier le court règne de Pierre de Courtenai et de commettre un lapsus de ce genre. Or, l'*Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre* s'arrête à l'année 1220 et a dû être composée peu après, alors que les souvenirs des seigneurs de Béthune et de leur entourage étaient encore très frais<sup>1</sup>. Nous pensons que notre chronique et l'*Histoire des ducs* ont été écrites non seulement dans la même région, mais à la même époque, vers l'extrême fin du règne de Philippe-Auguste ou pendant le règne de son fils, et sans doute avant la délivrance du comte Ferrand (avril 1226), à laquelle il n'est fait aucune allusion dans ces textes.

Peut-être découvrira-t-on quelque jour un manuscrit ancien et complet de cette chronique. Il y a lieu d'en douter, puisque aucun des érudits qui ont étudié le règne de Philippe-Auguste n'a été à cet égard plus heureux que moi. L'exemplaire transcrit par André Du Chesne était peut-être unique. A propos de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, que nous connaissons par une seule copie, ignorée des historiens pendant de longs siècles, Paul Meyer a dit : « Quelle que fût la forme adoptée, les écrits composés dans un intérêt en quelque sorte familial n'avaient qu'une publicité restreinte. Après quelques générations, on cessait de les lire, on ne prenait pas soin d'en faire de nouvelles copies et ils tombaient dans l'oubli<sup>2</sup>. » Aussi étaient-ils rarement mis à contribution par les compilateurs. Cependant, de même que l'auteur des *Istores et Croniques de Flandres* a emprunté des pages entières à la *Chronique de l'Anonyme de Béthune*<sup>3</sup>, de même le poète tournaisien Philippe Mousket, qui a écrit sa *Chronique rimée* pendant la première partie du règne de saint Louis, a connu notre narration et l'a utilisée ; la démonstration en a été faite péremptoirement par M. Rötting<sup>4</sup>.

1. Nous ne parlons pas de la *Chron. de l'Anonyme de Béthune*, dont la copie a été tronquée et s'arrête à la fin de l'année 1216.

2. *Histoire de Guill. le Maréchal*, publ. pour la Soc. de l'Hist. de France, 1901, t. III ; *Introduction*, p. 11.

3. L. Delisle, *Avertissement* de l'édition citée, p. 753.

4. Thèse citée, p. 25-38. M. Rötting donne en regard, p. 23-29, 33, 34, 36, des

Nous avons cru bon d'annoter copieusement le texte qu'on va lire. Nous espérons que nos identifications et nos commentaires mettront en valeur l'importance des renseignements qu'il contient, rectifieront quelques erreurs et aideront le lecteur à reconstituer en imagination ce milieu flamingo-artésien où est née notre chronique : milieu de baronnage remuant, indécis dans son attitude politique et cherchant sa voie pour maintenir son indépendance et tirer profit des circonstances ; milieu de petite noblesse batailleuse et besogneuse, acceptant volontiers les livres sterling de Jean sans Terre, et que Philippe-Auguste et son fils parvinrent enfin à réduire, à entourer d'un réseau d'engagements et de cautionnements réciproques.

extraits de notre chronique (avec quelques fautes de lecture) et de la *Chronique* de Mousket.

*Fragment de l'Histoire de Philippe-Auguste  
Roy de France*

Tiré d'un Cahier en parchemin  
de la Bibliothèque de l'église collégiale de Saint-Quentin<sup>1</sup>.

1. — . . . . .  
. . . de Lignes<sup>2</sup>, et Gerars de Grinberges<sup>3</sup> assamblèrent dure-

1. Liste des abréviations bibliographiques employées : *B. É. C.* = Bibliothèque de l'École des chartes. — *H. F.* = Collection des Historiens de France. — *SS.* = *Monumenta Germaniae, Scriptores*. — *R. B. S.* = *Rerum britannicarum Scriptores*. — *Anon. de B.* = *Chronique de l'Anonyme de Béthune*, édit. L. Delisle, *H. F.*, t. XXIV, 2<sup>e</sup> partie, 1904. — Cartellieri = *Philipp II August, König von Frankreich*, par Alexandre Cartellieri, Band IV, n<sup>o</sup> Theil, 1922. — *Catal. Captiv.* = *Catalogus captivorum* (Catalogue des prisonniers de Bouvines), édit. Molinier, *SS.*, t. XXVI. — Delisle = *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, par L. Delisle, 1856. — Demay = *Inventaire des sceaux de la Flandre*, par G. Demay, 1873, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. — Guillaume le Breton, *Chronique en prose, Philippide* = *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton*, édit. Delaborde, Soc. de l'Hist. de France, 1882-1885, 2 vol. (*Chronique en prose* dans le t. I, *Philippide* dans le t. II). — *Hist. des ducs* = *Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre*, édit. Fr. Michel, Soc. de l'Hist. de France, 1840. — *Hist. de Guill. le Mar.* = *Histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Striguil et de Pembroke*, édit. Paul Meyer, Soc. de l'Hist. de France, 1891-1901, 3 vol. — *Litt. claus.* = *Rotuli Litterarum clausarum*, édit. Th. Duffus-Hardy, 1833-1844, 2 vol. — *Litt. Pat.* = *Rotuli Litterarum patentium*, édit. Th. Duffus-Hardy, 1835, t. I, part. I (seul vol. paru). — *Louis VIII* = *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, par Ch. Petit-Dutaillis, 1894. — Mousket = *Chronique rimée* de Philippe Mouskes, publ. par le baron de Reiffenberg, t. II, 1838 (Collect. des Chroniques belges inédites). — *Ser. de F.* = *Scripta de Feodis, H. F.*, t. XXIII. — Teulet = *Layettes du Trésor des chartes*, t. I, publ. par Teulet, 1863. — Wauters = *Table chronologique des chartes et diplômes concernant l'hist. de Belgique*, par Alph. Wauters, t. III, 1871, et *Supplément* au tome VII, 1<sup>re</sup> partie, 1885.

2. Le *Fragment* commence au milieu du récit de la bataille de Bouvines. — Le *Catal. Captiv.* cite parmi les prisonniers de Bouvines, p. 392, l. 8, Thierris de Ligne, et p. 392, l. 29, p. 393, l. 20, Fastré de Ligne. Nous avons une liste des cautions de Gautier et Fastré de Ligne : Delisle, n<sup>o</sup> 1583. Gautier et Fastré étaient fils de Gautier de Ligne, qui, en 1172, recevait du roi d'Angleterre Henri II un fief de dix marcs de rente annuelle. Voir, sur cette famille, la notice d'Alph. Wauters dans la *Biographie nationale de Belgique*, 1892-1893, t. XII, p. 130 et suiv. — On sait que Ligne est en Belgique, prov. Hainaut, arr. Tournai.

3. Gérard, seigneur ou prince de Grimberghes (Belgique, prov. Brabant, arr. Bruxelles). Voir des chartes de ce seigneur dans Wauters, *passim*, notamment p. 151, pour le titre de prince. Ce « vir nobilis et potens » mourut en 1225 (*Chron. de Baudouin de Ninove* : *SS.*, t. XXV, p. 541, l. 46). Sa capture à Bouvines est confirmée par le *Catal. Captiv.*, p. 393, l. 3 et 19, et par l'*Anon. de B.*, p. 769 l. L'importance de ce baron est attestée par les cautions que Philippe-Auguste

ment as François, et furent pris. Wistasses de Rues<sup>1</sup> i vint com prodom, et fu pris. Gautiers de Kieuraign<sup>2</sup>, et Ernous de Landast<sup>3</sup>, qui juré estoient le roi<sup>4</sup>, i vindrent com preu et hardi, et furent pris. Michiex de Harnes<sup>5</sup> ala ferir entre la gent Ferrant<sup>6</sup>, et fu navrés d'une lance parmi les cuisses, et ses chevaux fu mors desos lui<sup>7</sup>, et moult i fist d'armes por le roi son signor aidier. Bau-duins Buridans<sup>8</sup> le fist bien dever<sup>8</sup> le conte Ferrant, a cui il

exigea avant de le mettre en liberté : Teulet, n° 1162 à 1173. Une autre liste de pléges, où figure Michel de Harnes, est dans *H. F.*, t. XVII, p. 106. — Voir une notice de Wauters dans la *Biogr. gén. de Belgique*, t. VIII, 1884-1885, p. 305 et suiv.

1. Il s'agit d'un seigneur du Hainaut que Delisle n'a pas identifié (n° 1595) et qu'on voit figurer souvent dans les chartes sous le nom d'Eustacius de Rues, de Ruez, de Ruest, de Reu, Ustasse dou Rues, etc. Voir notamment Teulet, n° 952 ; — Duvivier, *la Querelle des d'Avesnes et des Dampierre*, 1894, t. II, *Preuves*, p. 16 et (pour le fils de celui-ci, qui portait le même nom) p. 131, 132, 256 ; — Wauters, *passim*. C'est Eustache du Rœulx (Belgique, prov. Hainaut, arr. Soignies). Il figure dans le *Catal. Captiv.*, p. 392, l. 33, et p. 393, l. 17. Philippe-Auguste exigea, avant de le remettre en liberté, des cautions montant au total de 3,000 livres (Delisle, n° 1595). On le tenait « a molt haut home et a molt faintisme » (très dissimulé) (*Anon. de B.*, p. 770 n).

2. Gautier de Quiévrain (Belgique, prov. Hainaut, arr. Mons) est mentionné dans le *Catal. Captiv.*, p. 392, l. 2, p. 393, l. 11, et dans Mousket, vers 21955, p. 366 (cf. la note de l'édition de Reiffenberg). Son sceau est décrit par Demay, t. I, n° 1479. — Voir Th. Bernier, *Chronol. histor. des seigneurs de Quiévrain*, dans *Annales du Cercle archéol. de Mons*, 1887, t. XX, p. 258-260.

3. Arnoul de Landas (Nord, arr. Douai, cant. Orchies), seigneur d'Esnes (arr. Cambrai, cant. Clari). Cf. Demay, t. I, n° 1177-1178. *L'Hist. des ducs*, p. 134, le mentionne parmi les « barons de Flandres » qui prirent part à la guerre dans le Nord avant Bouvines, au service du comte Ferrand. Il est cité dans le *Catal. Captiv.*, p. 392, l. 10, p. 393, l. 14, et dans Mousket, vers 21956 et suiv. Il mourut en 1220 (voir une charte d'août 1220 analysée dans Wauters, p. 537).

4. Voir Du Cange, *juratus*. Ils avaient fait serment de servir le roi. Nous n'avons pas vu de documents prouvant qu'ils fussent engagés plus strictement envers le roi que les autres seigneurs flamands dont la chronique vient de parler.

5. Voir notre Introduction.

6. Ferrand de Portugal, comte de Flandre.

7. Ce que notre chroniqueur n'ajoute pas, c'est que Michel de Harnes se vengea avec une brutalité sauvage. Soutenu par ses amis et remonté sur un autre cheval, il chercha Eustache de Machelen, qui l'avait blessé. Un Français se précipita sur Eustache de Machelen, lui saisit la tête, lui arracha son heaume, et Michel de Harnes lui coupa la gorge. Tels sont les faits que l'on peut reconstituer facilement en comparant trois textes de Guill. le Breton : *Philippide*, XI, 94 et suiv., p. 321-324 ; *Chron. en prose*, § 187, p. 278, et § 188, p. 279-280. On peut supposer que Michel de Harnes, s'il a été l'inspirateur de notre chronique, ne s'est pas soucié de rappeler un fait d'armes de qualité assez douteuse, sur lequel Guillaume le Breton a jeté lui-même un voile.

8. Sur les exploits de Baudouin Buridan, « cil de Flamens qui mious le fist », voir Mousket, vers 21786 et suiv., 22008 et suiv. S'agit-il de Buridan de Furnes, chevalier flamand, que Guill. le Breton représente comme animé d'une

estoit, et tant qu'il en ot le pris par devers lui. Mahius de Montmorenci<sup>1</sup> le refist bien devers le roi. Gautiers de Castellon<sup>2</sup> et Guillaume des Bares<sup>3</sup> i refurent<sup>4</sup> come prodome, et Hue de Malausnoi<sup>5</sup>

vieille haine contre Philippe-Auguste (*Philippide*, XI, 98 et suiv., p. 321)? Il assure que Buridan fut pris (*Chron. en prose*, § 187, p. 278; *Philippide*, XI, 142, p. 323). Ce Buridan ne figure pas dans le *Catal. Captiv.* — Selon Colliette, *Mémoires pour servir à l'hist. du Vermandois*, 1772, t. II, p. 489, Baudouin Buridan, qui combattit à Bouvines, était un noble du Vermandois, mais je n'en ai pas trouvé la preuve dans le reste de l'ouvrage. On sait combien les *Mémoires* de Colliette, dépourvus de tables, sont de consultation difficile.

1. Matthieu II de Montmorenci, « miles probissimus » (Guill. le Breton, *Chron.*, § 186, p. 276). Il devint connétable de France en 1218 (Delisle, *Catalogue*, Introduction, p. LXXXIV). Cf. *Louis VIII*, notamment p. 221 et 336-337; Cartellieri, notamment t. IV, 2<sup>e</sup> part., p. 463 et n. 4.

2. Gautier ou Gaucher de Châtillon, comte de Saint-Pol (Pas-de-Calais). On l'avait accusé de favoriser les ennemis, et il avait déclaré qu'en ce jour il serait « le bon traître » (Guill. le Breton, *Chron.*, §§ 186, 188, 189, p. 276 et suiv.; *Philippide*, XI, 55, 114, 200 et suiv., p. 320 et suiv.).

3. Guillaume des Barres le père, mort en 1233, « qui par bien faire, sanz dotance, Sormonta toz les boens de France » (*Hist. de Guill. le Mar.*, vers 4501-4502, t. I, p. 163). Il se couvrit de gloire à Bouvines. Philippe-Auguste l'employait comme diplomate et comme conseiller. Voir l'édit. de Rigord et Guill. le Breton, par M. H.-F. Delaborde, et le *Catal. des actes de Philippe-Auguste*, aux tables. Il avait épousé en secondes noces Amicie, mère de Simon de Montfort. — Les Barres étaient, suppose Aug. Longnon (table du *Livre des vassaux du comte de Champagne* : t. VII de l'*Hist. des ducs et des comtes de Champagne* de d'Arbois de Jubainville, 1869, p. 353), un fief de la paroisse de Charni (Seine-et-Marne, arr. Meaux, cant. Claie-Souilli). Mais Guillaume des Barres était également fief en Artois (Delisle, n° 658). — Il n'existe pas encore de biographie satisfaisante de ce célèbre chevalier. On peut se reporter à la notice d'Eug. Grézy, *Étude histor. et paléogr. sur le rouleau mortuaire de Guill. des Barres*, 1865, p. 7 et suiv.

4. C'est-à-dire : recommencèrent, engagèrent de nouveaux corps à corps. Il a sans doute été question d'eux dans le début perdu de la chronique.

5. Ce *Hue de Malausnoi* est évidemment le *Hugo de Malo Auneio*, *Hugo Malannus*, *Malannus*, *Malaunites* de Guill. le Breton (*Chron.*, § 188, p. 280; *Philippide*, XI, 141, 137, p. 323). M. H.-F. Delaborde, suivi par M. A. Cartellieri (t. IV, p. 463), l'appelle Guillaume de Malaunay, ce qui ferait de lui un chevalier normand. Mais, dans les *Scripta de Feodis*, p. 683 k, 685 l, *Hugo de Malo Alneto* est cité, à côté de Michel de Harnes, parmi les chevaliers d'Artois, et, dans les actes catalogués par Delisle (n° 1132-1134; Teulet, n° 870-871), on voit que c'est, en effet, un seigneur d'Artois, vassal de la dame de Lillers et du comte de Flandre. Il y a un Malanoi en Pas-de-Calais, dans la commune de Bourecq, cant. Norent-Fontes, arr. Béthune, tout près de Lillers, et c'est à cette identification que s'est arrêté Paul Meyer (*Hist. de Guill. le Mar.*, t. III, p. 55, n. 2). Mais un texte des enquêtes de saint Louis (*Querimoniae Atrebatensium*, H. F., t. XIV, p. 256, n° 27) nous donne, je crois, une indication qu'il nous faut accepter, au moins pour le *Hue de Malausnoi* de notre chronique : les *heredes Ingeranni de Malausnoi de Conci* (Conchi-sur-Canche, Pas-de-Calais, arr. Saint-Pol, cant. Auxi-le-Château) se plaignent que cet Enguerran ait travaillé pour sire *Hugo de Malausnoi* sans en être récompensé. Je n'ai pas trouvé de Malanoi près de Conchi; la *domus de Malo Alneto* (Teulet, n° 870-871) a pu disparaître. En tout

et Gilos d'Arsi<sup>1</sup>, et Colars de Loisi<sup>2</sup>. Et bien li fist Bochars d'Avesnes<sup>3</sup>, et fu pris, mais il eschapa par la consense d'un suen ami.

2. — Que vos en diroie-je plus? Moult assamblèrent bien et durement li Flamenc et li Hainuier<sup>4</sup>, qui vindrent a l'estor<sup>5</sup>, et li autre de tex i ot, mais derris et anuis<sup>6</sup> seroit de tos nomer; et ne por quant li François les reçurent hardiement et prisent as frains et detinrent.

3. — Othes li Emperere<sup>7</sup> et sa bataille chevauchierent contre l'ensaigne Saint Denis<sup>8</sup> droit a la bataille le roi. Et les gens le roi s'adrechierent a lui. Pierres Malvoisins et li bon chevalier, que li roi gardoient<sup>9</sup>, assamblèrent as gens l'empeoreor, et moult le fisent bien.



cas, il s'agit d'un chevalier artésien. L'auteur de l'*Hist. des ducs*, qui l'appelle Hugue de Malaunoi ou de Malannoi, le représente comme un des compagnons les plus intimes de Louis de France pendant l'expédition de 1216 (p. 166, 188, 203, 204). Voir aussi l'*Anon. de B.*, p. 769 A, 772 B.

1. *Gylo de Aciaco* figure, dans les *Scripta de Feodis*, p. 686 F, 649 K, parmi les chevaliers du Vexin. Il y a dans l'Oise Aci-en-Multien (cant. Betz) et aussi Arsi (cant. Estrées-Saint-Denis). Ce Gilles d'Arsi ou d'Aci aurait, selon Guill. le Breton, contribué à faire prisonnier Ferrand (*Philippide*, XI, 235 et suiv., p. 327). En 1222, il figurera parmi les garants de la fidélité du comte de Champagne (Delisle, n° 2131; Teulet, n° 1524).

2. Ce Colard de Loisi était probablement un seigneur du Vexin ou de la Champagne. Je ne l'ai pas trouvé mentionné ailleurs.

3. Il s'agit du fameux Bouchard d'Avesnes, fils cadet de Jacques, seigneur d'Avesnes et époux de Marguerite de Flandre. Voir Ch. Duvi vier, *ouvr. cité*, t. I, p. 38 et suiv. Philippe Mousket nous montre Bouchard et Gui d'Avesnes à côté de l'empereur Othon (*Chronique rimée*, vers 21878-21879, p. 363, vers 22084 et suiv., p. 371-372) et nous dit que Bouchard fut pris, mais réussit à fuir en se cachant dans les blés (vers 22177 et suiv., p. 374). Aucun autre chroniqueur ne signale la présence de Bouchard à Bouvines; mais elle est attestée par un témoin de l'enquête ordonnée par le pape en 1249 sur la légitimité du mariage de Bouchard et de Marguerite. Gérard de Wattigni, interrogé sur les rapports de Bouchard avec le comte Ferrand, répondit: « Vedit... predictum Bocharum cum prefato comite, in bello quod fuit ad Pontem de Bovines, etc. » (Duvi vier, t. II, *Preuves*, p. 241).

4. Habitants du Hainaut.

5. Au combat.

6. Longueurs et ennuis. Plus loin, on trouve: *detris*, forme plus habituelle.

7. Othon de Brunswick. — Léopold Delisle a publié les §§ 3-6 et le début du § 7 dans l'*Hist. littér. de la France*, t. XXXII, 1898, p. 232-233.

8. Notre chroniqueur confond l'oriflamme de saint Denis et la bannière royale fleurdelisée que portait Galon de Montigni. Voir A. Cartellieri, t. IV, p. 458, n. 2 (avec une référence fautive; lisez: Guill. le Breton, *Chron. en prose*, § 191 et non pas § 181 *am Ende*).

9. Guillaume le Breton donne (*Chron. en prose*, § 184, p. 272) la liste de ces

4. — La presse fu si grans entor le roi adonc de ceaus qui le gar-doient, que ses chevax fondi desos lui, et li rois fu a terre, mais tantost fu remontés<sup>1</sup>, et aidiés de Pierron Tristan<sup>2</sup>, et de ses autres amis, qui la furent environ lui. Gerars la Truie<sup>3</sup> se departi de la bataille le roi, et vint assembler a Othon l'empereor moult hardiement et moult se combati a lui, et tant fist qu'il feri le cheval l'empereor Othon, d'un cotel a pointe qu'il tenoit, parmi le senestre oel en la cervele et puis le tint grant piece par le frain ; mais li chevaus, qui navrés estoit a mort, commença de la teste a buisnier<sup>4</sup> et a drechier, si que l'en nel pooit tenir, et l'em-perere se deffendoit durement et bien, et escrioit s'ensaigne molt haut : « Rome, Rome a Othon ! »

5. — Puis vint a la mellée Guillaume des Bares et Pierres Malvoisins, et tindrent grant piece Othon par le frain, mais Bernars d'Ostemak<sup>5</sup>, ses boens chevaliers, et Hellins de Wavring li jenvnes<sup>6</sup>

bons chevaliers qui gardaient le roi : Guillaume des Barres, Gérard la Truie, Pierre Malvoisin, etc. — Pierre Malvoisin était chevalier banneret de Normandie : *Scripta de Feodis*, p. 684 c ; voir aussi p. 617 f, 630 d, 693 g, 708 e, et Delisle, nos 512, 693 A, 1455. Sur ses exploits, cf. la *Chron. en prose*, § 192, p. 283.

1. Selon Guill. le Breton, *Chron.*, § 191, p. 282, et *Philippide*, XI, 256 et suiv., p. 328 et suiv., le roi fut jeté à terre par les gens de pied allemands et faillit être tué.

2. Cf. Guillaume le Breton, *Chron.*, *loc. cit.* — Pierre Tristan fut chambellan de Philippe-Auguste et de Louis VIII. Voir, dans Delisle et dans *Louis VIII, Catal. des actes*, les actes le concernant (cf. les tables), et *Scripta de Feodis*, p. 675 c.

3. Sur ce célèbre guerrier, voir notre Introduction. — L'intéressant récit qui suit est confirmé par Guill. le Breton, *Chron.*, § 192, p. 283-284 ; *Philippide*, XI, 452 et suiv., p. 337.

4. Lever la tête, comme un sonneur de trompette. Cf. Guill. le Breton, *Philippide*, *loc. cit.* : « ... equus, cervice levata..., se levat ».

5. Cf. Guill. le Breton, *Chron.*, § 193, p. 285, et *Philippide*, XI, 393 et suiv., 467 et suiv., p. 334 et suiv. — Bernard de Horstmar, noble westphalien, 1189-1227, joua un rôle important dans l'histoire de l'Allemagne. Voir la notice *Horstmar*, par Winkelmann, dans *Allgemeine Deutsche Biographie*, t. XIII, p. 163. Winkelmann renvoie à un mémoire de Ficker, *Zeitschr. für vaterl. Geschichte Westfalens*, N. Folge, t. IV, p. 291-306.

6. Hellin de Wavrin le neveu, ou le jeune, sénéchal de Flandre. Un Hellin de Wavrin compte, dans les *Scr. de F.*, p. 686 A, parmi les chevaliers du Vermandois. Cf. Colliette, *Mémoires pour servir à l'hist. du Vermandois*, t. II, p. 488. Le titre de sénéchal de Flandre appartenait aux seigneurs de Wavrin et de Lillers depuis le principat du comte Thierry d'Alsace (André Du Chesne, *Hist. de la maison de Béthune*, 1639, p. 216-217). Hellin ne fut mis en liberté en 1215 que moyennant d'importantes garanties. Voir Delisle, nos 1536 à 1546. Il suivit Louis de France en Angleterre (*Hist. des ducs*, p. 188). On peut noter qu'il cautionna en compagnie de Michel de Harnes la fidélité de Gautier de Ghisteltes et de Gautier de Vormizeele, et que Michel de Harnes cautionna sa propre fidélité (Delisle, nos 1539, 1612 et suiv., 1727 et suiv.). D'ailleurs, il y eut des alliances de famille entre les Harnes et les Wavrin ; voir André Du Chesne, *ouvr. cité*, p. 216.

l'en delivrerent molt bien come prodome, mais il furent andui pris<sup>1</sup>.

6. — Othes l'emperere fu ramenés fors del estor et vit que ses chevaus moroit desous lui. Guy d'Avesnes<sup>2</sup> vint a l'empeereur ; si descendi de son cheval, et fist monter Othon et l'enmena, et Fauveaus, li bons chevax l'empeereur, morut lues<sup>3</sup>.

7. — Que vos en diroie-je plus? Tantost que l'emperere s'en fu partis, si fu desconfis li remanans de ses gens, et si s'enfuirent et cil a pié, et cil a cheval ; et li Flamenc qui lor chars avoient aménés les desteloient enmi le champ et les laissoient tos cargiés d'armes et de vins et de viandes, si s'enfuioient. Mais li bon sergant de Braibant furent daerrain desconfit, et ocisent Gherart la Truie son cheval, et autres assés. Mais en la fin en i ot moult navrés et mors et pris<sup>4</sup>. Et fu pris entr' aus Ernous d'Audenarde<sup>5</sup> et Hue de Wastines<sup>6</sup>, et ne porquant ot Ernous esté blasmés des Flamens, por ce qu'il n'ot cure de la guerre contre le roi, et si

1. Ils figurent, en effet, tous deux dans le *Catal. Captiv.*, p. 392, l. 10 et 15, p. 393, l. 13 à 15.

2. Gui d'Avesnes était le frère de Bouchard. Il périt en 1219 en soutenant sa cause (Duvivier, *ouvr. cité*, t. I, p. 42, 74). — Mousket (vers 22084 et suiv., p. 374) prétend aussi que Gui donna son cheval à Othon désarçonné, trait de dévouement que la *Philippide*, XI, 467 et suiv., p. 337, attribue à Bernard de Horstmar.

3. Aussitôt.

4. Selon Guill. le Breton, *Chron.*, § 197, p. 289-290, les Brabançons étaient au nombre de sept cents ; environ quatre cents d'après la *Généal. des comtes de Flandre, Contin. de Clairmarais*, SS., t. IX, p. 333, § 22. D'après Guill. le Breton, ils auraient été tués jusqu'au dernier et un seul Français aurait été blessé. Le récit de notre chroniqueur confirme que les gens de pied ne pouvaient résister aux chevaliers qu'en tuant leurs chevaux.

5. Arnoul d'Audenarde (Belgique, prov. de Flandre orientale) figure dans les *Scr. de F.*, p. 685 r, parmi les chevaliers de Flandre. Cf. Delisle, n° 1594. Comme on le verra plus loin, dans notre note sur les seigneurs de Sotteghem, Arnoul était fils de Gilbert d'Audenarde et de Richilde ou Rikaut de Mortagne ; par sa mère, il était petit-fils d'Évrard III Radoul, châtelain de Tournai, et il était frère utérin de Gautier de Sotteghem, dont il sera question plus tard. — Voir des chartes d'Arnoul analysées par Wauters, p. 232, 310, 380, et *Supplément*, p. 420, 452, 539, 551, 558, 577, et une note de Reiffenberg, édit. de la *Chronique rimée* de Mousket, t. II, p. 373, au vers 22130. — Le 4 mai 1212, Jean sans Terre l'avait informé que, sur l'avis du comte de Boulogne, il le prenait à son service (*Litt. claus.*, t. I, p. 130 a).

6. Mousket, vers 22143 et suiv., p. 373, mentionne la capture de « Hues de Wastines ». Je ne connais pas d'autre document sur ce chevalier. Il y a plusieurs *Watine* dans le Pas-de-Calais, plusieurs *Wattines* dans le Nord. Reiffenberg, dans les manchettes de son édition de Mousket, écrit : Hugues de la Woestine, mais n'identifie pas le personnage.

furent come prodome. Mais il furent au vespre meisme delivré. Car Ernous d'Audenarde n'avoit paine mise ne conseil a la guerre del conte et del roi, ne bel ne li fu, dont li rois l'ama moult<sup>1</sup>. Mais Hue de Bove<sup>2</sup> et cil de Sotengien<sup>3</sup> et cil

1. *L'Anon. de B.*, p. 769, confirme et développe ces renseignements. Arnoul d'Audenarde, « uns des plus haus homes de Flandres et un des meillors chevaliers », se battit courageusement contre Eudes, duc de Bourgogne, croyant avoir affaire à Guillaume des Barres, et Eudes lui céda le terrain. Quand Arnoul fut pris, le roi le délivra et le duc de Bourgogne s'en plaignit. Philippe-Auguste lui répondit qu'Arnoul avait loyalement servi le comte de Flandre, « mais il n'ama onques la guerre et toz jors l'a desloée à son seignor, ne onques n'en volt faire homage al roi d'Engleterre ».

2. Hugues de Boves (Somme, arr. Amiens) figure dans les *Scr. de F.*, p. 686 A, parmi les chevaliers du Vermandois. Il était fils cadet de Robert I<sup>er</sup>, seigneur de Boves, de la maison de Couci (André Du Chesne, *Hist. des maisons de Guines, d'Ardes, de Gand et de Coucy*, 1631, p. 246). Vers 1210, les comtes de Boulogne et de Ponthieu avaient « abjuré » Hugues de Boves, Eustache le Moine, etc., « et alios predones terre » et avaient promis à Philippe-Auguste de les lui livrer s'ils pénétraient dans le royaume (Delisle, n° 1245, publié p. 516-517). Hugues de Boves a été le grand recruteur des mercenaires si chèrement payés par Jean sans Terre, et les documents anglais le montrent, dès 1212, faisant la navette entre la Flandre et l'Angleterre. Il est souvent question de lui dans l'*Hist. des ducs et les Œuvres* de Guill. le Breton. Avant la bataille de Bouvines, il se montra plein de jactance et raila le comte de Boulogne (*Philippide*, XI, 565 et suiv., p. 341 ; *Hist. de Guill. le Mar.*, vers 14772 et suiv., t. II, p. 168) ; mais il prit la fuite :

« ... nec eum fugisse pudebat,

Qui modo pre cunctis bellum affectabat... »

(*Philippide. loc. cit. ; Chron. en prose*, § 196, p. 287). On voit que notre chroniqueur est d'accord avec les meilleures sources.

3. Les seigneurs de Sotteghem (Belgique, prov. de Flandre orientale). Notre chroniqueur cite plus loin (§§ 25, 28) Gautier de Sotteghem, ses frères Baudouin et Raoul (celui que d'autres appellent Évrard Radoul), Gilbert et Thierry de Sotteghem. L'*Hist. des ducs* cite Gautier de Sotteghem père (p. 154 ; c'est Gautier III de Sotteghem), Gautier fils (p. 154 et 155), Baudouin, son frère germain (p. 154 ; cité aussi par l'*Anon. de B.*, p. 770 c), Raoul ou Évrard Radoul (*ibid.*), Gérard (p. 139 et 170) et Thierry (p. 162). Il ajoute, p. 154, que Gautier le Jeune était frère utérin d'Arnoul d'Audenarde par leur mère « ma dame Rikaut » (parenté confirmée par une charte de 1215, publiée dans Du Chesne, *Hist. généal. de la maison de Béthune, Preuves*, p. 385), et qu'Évrard Radoul était frère germain d'Arnoul, d'où il suit que Raoul, *alias* Évrard Radoul, était un Audenarde et non pas un Sotteghem. En acceptant ces indications et en se reportant à celles qu'a réunies de nos jours A. d'Herbomez, *Hist. des châtelains de Tournai de la maison de Mortagne*, 1895, t. I, p. 64, sur les Évrard Radoul, châtelains de Tournai, on peut établir la filiation suivante : Évrard III Radoul, châtelain de Tournai, mort vers 1190, avait épousé en premières noces Mahaut de Béthune. Il eut d'elle une fille unique, Richilde ou Rikaut, qui épousa en premières noces Gilbert d'Audenarde et eut de lui Arnoul d'Audenarde et Évrard Radoul (le nôtre), et en secondes noces Gautier III de Sotteghem, dont elle eut Gautier le Jeune et Baudouin. Je ne puis dire si Gilbert et Thierry de Sotteghem (qui étaient frères) et Gérard de Sotteghem étaient également fils de Gautier III. Il me paraît probable que Gérard et Gautier le Jeune étaient frères, car *Gauterus et Girardus de Sotenguieni* figurent parmi les *Milites Flandriae* dans les *Scr. de F.*, p. 685 F, et

de Borgele<sup>1</sup> s'en furent alé pieça et c'estoient cil qui plus avoient la guerre entrevée<sup>2</sup>; dont il furent molt blasmé, et autre assés.

8. — Saciés bien que Dex et sa mere i fissent miracle por le roi; car li cuens Ferrans avoit plus gent le tierc que li rois<sup>3</sup>, et c'estoit enmi son païs, et ne porquant si prisent li François deus cens chevaliers, ou plus, de sa gent, sans les serjans a cheval et a pié, et moult en i ot de mors<sup>4</sup>.

9. — Par devers le roi fu ocis Estevenes de Lonscans<sup>5</sup>, qui moult bien la fist, et Tumas de Montgonbert<sup>6</sup> com prex et

ces deux personnages furent informés ensemble par Jean sans Terre, le 4 mai 1212, qu'il les prenait à son service sur la recommandation du comte de Boulogne (*Litt. claus.*, t. I, p. 130 a). Depuis 1213, on les voit tous deux recruter des chevaliers pour le compte de Jean sans Terre (*Litt. claus.*, t. I, p. 138 a, 231 b, 238 a, 243 a; *Litt. Pat.*, t. I, part. I, p. 156). Le 14 mars 1216, Jean donnera à son « cher et fidèle » Gérard de Sotteghem tous les domaines du comte David (*Litt. claus.*, t. I, p. 253 a). — L'article de V. Fris dans la *Biogr. nationale de Belgique*, t. XXIII, 1921-1924, p. 246, ne tient pas compte de ces documents et aurait besoin d'être refait.

1. Cf. Mousket, vers 21950-21951, p. 366 : « Lors s'en vont cil de Sotengien Et cil de Bourgiele batant. » Nous connaissons seulement Alard et Gilbert de Bourghelles (Nord, arr. Lille, cant. Cysoing). Ils figurent tous deux dans les *Scr. de F.*, p. 685 f, parmi les *Milites Flandriae*. Alard (ou Boisard) de Bourghelles combattit pour le comte de Flandre en 1213-1214 (*Hist. des ducs*, p. 138; *Anon. de B.*, p. 766 D). Après Bouvines, il se réfugia à Lille et y fut pris (*Catal. Captiv.*, p. 393, ligne 44). Il fut mis en liberté, mais en 1217 Philippe-Auguste exigea des cautions, parmi lesquelles figura Michel de Harnes (Delisle, n° 1718-1725). Voir son sceau dans Demay, t. I, n° 626. — Gilbert, pendant l'hiver de 1213-1214, accompagna Ferrand en Angleterre, en compagnie d'Arnoul d'Audenarde, Gérard de Sotteghem et autres (*Hist. des ducs*, p. 139). Le 24 octobre 1214, il fut un des témoins des promesses faites par la comtesse de Flandre au roi (Teulet, n° 1088). Voir des souscriptions de Gilbert à des chartes de 1212 et 1214, dans Duvivier, *ouvr. cité*, t. II, *Preuves*, p. 17 et 18.

2. Pour : *entrevée*, c'est-à-dire : cherchée, machinée.

3. Évaluation intéressante, dont il est difficile, d'ailleurs, de discuter la valeur. A. Cartellieri a réuni et examiné tous les témoignages, qui sont, naturellement, d'une variété assez décourageante (t. IV, *Zweite Beilage*, p. 608-620).

4. Voir Cartellieri, *Dritte Beilage*, p. 621-626, et *Vierte B.*, p. 627-633. Sa conclusion est que les ennemis de Philippe-Auguste perdirent environ 220 chevaliers prisonniers, Flamands et autres, — 70 chevaliers tués, — peut-être 3,000 gens de pied tués.

5. Étienne de Longchamp, chevalier banneret de Normandie (*Scr. de F.*, p. 684 c), avait été sénéchal de Normandie au service de Jean sans Terre, puis, après la conquête, avait passé au service de Philippe-Auguste, qui lui donna en 1213 Glanville et ses dépendances (Delisle, n° 1446). Sur ses exploits et sa mort à Bouvines, voir Guill. le Breton, *Chron.*, § 192, p. 283, et *Philippide*, XI, 420 et suiv., p. 335-336. — Voir une note de Paul Meyer sur ce personnage, *Hist. de Guill. le Mar.*, t. III, p. 173, n. 4.

6. Ce chevalier était sans doute parent de Jean de Montgobert (Aisne, arr. Soissons, cant. Villers-Cotterets), qui figure dans les *Scr. de F.* (p. 686 c, fief de

dist l'en que Sohier de Wavre<sup>1</sup> l'ocist. Et par devers Ferrant fut mors Robers de Dici<sup>2</sup> et autre assés que je ne sai nomer. Et si fu mors Pierres Harpins<sup>3</sup>, uns sergans del ostel le roi ; et moult en i ot de pris a la chache en la fin, et de cevaus et de palefröis, et de roncis et de somiers. Et furent tuit desbareté<sup>4</sup> li Hainuier et li Flamenc et li Avalois<sup>5</sup> et s'enfui chascuns la ou il pot. Bochars d'Avesnes et Guy<sup>6</sup> enmenerent Othon dusques a Saint Salve<sup>7</sup> vers Valenciennes<sup>8</sup> et fu li cans<sup>9</sup> vaincus.

10. — Li rois Philippe n'ot cure de cachier ses anemis<sup>10</sup>, ains fist ses gens repairier<sup>11</sup> vers Bovines, et descendirent as trés et as loges<sup>12</sup> par tot et li rois Philippe manda son fil que Ferrans estoit desconfis, et Othe l'emperere<sup>13</sup>. Dont morut a Cynon li bons marrescaus Henris<sup>14</sup>. Quant tuit furent par l'ost desarmé, si fist li

Couci) et reçoit des terres et des faveurs de Philippe-Auguste entre 1204 et 1213 (Delisle, n<sup>os</sup> 862, 985, 1440).

1. Sohier de Wavre est cité à cette occasion (vers 21994 et suiv., p. 368) et en d'autres (vers 21790, p. 360 ; vers 23231-23232, p. 410) par Mousket : selon lui, Sohier fut plus tard un partisan de Bouchard d'Avesnes et garda pour ce dernier le château d'Houffalise, où Bouchard et sa femme se réfugièrent. Sohier est cité dans une charte de 1220, qu'indique Reiffenberg, note au vers 21790 de Mousket. Il y a un Wavre en Brabant, arr. Nivelles. Le *Catal. Captiv.* cite plusieurs seigneurs de Wavre prisonniers, mais portant un autre prénom.

2. Cité aussi par Mousket, vers 21999, p. 368. Je n'ai pu recueillir aucune indication sur ce chevalier, qui était sans doute du Vermandois (Dizi-le-Gros, Aisne, arr. Laon, cant. Rozoi-sur-Serre).

3. Cf. Mousket, vers 21997, p. 368.

4. Mis hors de combat.

5. Les gens d'aval. Ce sont les gens de la région du Rhin inférieur, y compris Cologne : « Li Avalois hucent *Coulogne* », dit Mousket, vers 21849, p. 362. Voir une note de Paul Meyer, *Hist. de Guill. le Mar.*, p. 51, n. 2.

6. Voir les notes des §§ 1 et 6 sur Bouchard et Gui d'Avesnes. Mousket, vers 22099 et suiv., p. 372, cite seulement à cette occasion Gui d'Avesnes et paraît avoir raison, puisque Bouchard avait été pris et s'était sauvé.

7. Saint-Saulve, abbaye de Bénédictins, près de Valenciennes.

8. On sait que c'est à Valenciennes que les troupes des alliés s'étaient concentrées pour envahir la France.

9. L'armée.

10. Le roi n'eut cure de poursuivre l'ennemi. L'*Anon. de B.* dit au contraire, p. 770 A : « Près furent chacié de deux loées de terre. »

11. Retourner.

12. Sous les tentes et les abris.

13. Cf. Mousket, vers 22285 et suiv., p. 378. On sait que Louis faisait campagne en Anjou et en Poitou et qu'il avait mis en fuite Jean sans Terre le 2 juillet (*Louis VIII*, p. 48 et suiv.). On crut plus tard que le roi et son fils avaient été vainqueurs en même temps ; voir la curieuse tradition retrouvée par Ach. Luchaire, *Hist. de France*, publ. sous la direction d'E. Lavisse, t. III, 1<sup>re</sup> partie, p. 184 et notes 2 et 3.

14. Henri le Maréchal, seigneur d'Argentan, maréchal de Philippe-Auguste. Cf.

rois crier, que tuit li prison fussent amené as tentes frere Garin et il si furent et li rois les comanda a garder par non et par conte, tros qu'a l'endemain<sup>1</sup>. Quant ce vint l'endemain, li rois s'en ala vers France<sup>2</sup>, et fist ses prisons mener sor carettes. Li cuens Renaus de Boloigne fu mis en la tor a Perone<sup>3</sup>, et li autre aillors en France, la ou li rois comanda. Li cuens Ferrans fu bien gardés; mais Guillaume Longe-Espée de Salesbieres fu delivrés por Robert de Braine, qui ot esté pris a Nantes<sup>4</sup>. Li rois ot ses marches garnies par tot. Si s'en ala vers Poitou a son fil Loey; car li rois Jehans i estoit encore. Et quant li rois vint a Lodun, si requist li rois Jehans trives a v ans, et li rois ot conseil qu'il les donroit<sup>5</sup>.

11. — Les trives furent données a v ans<sup>6</sup>, ensi que Loey li fiex

les appréciations de l'*Anon. de B.*, p. 764 n, et de l'*Hist. des ducs*, p. 120. — Delisle, n<sup>os</sup> 831, 1041, 1105. — Ce fut « par le conseil Henri le Mareschal » que Louis de France attaqua hardiment Jean sans Terre et le fit déguerpir (*Anon. de B.*, p. 767 c.). Henri tomba malade peu après et, selon Guillaume le Breton (*Chron.*, § 180, p. 265), passa ses derniers jours à l'abbaye de Turpenai (Indre-et-Loire, arr. Chinon, cant. Azai-le-Rideau, comm. Saint-Benoît). Il décéda le 7 août 1214 (A. Cartellieri, t. IV, p. 482, n. 3).

1. Jusqu'au lendemain. Notre chroniqueur confirme, par une nouvelle indication, la part prépondérante que Guérin prit aux opérations de la journée. Sur le rôle de ce célèbre conseiller de Philippe-Auguste, frère de Saint-Jean de Jérusalem, élu évêque de Senlis en 1213, voir notamment les *Œuvres* de Guillaume le Breton.

2. Il arriva le lendemain à Douai avec ses prisonniers, selon Mousket, vers 22199-22200, p. 375.

3. Confirmé par Guill. le Breton, *Philippide*, XII, vers 140 et suiv., p. 353. — Cf. H. Malo, *Renaud de Dammartin et la coalition de Bouvines*, 1898, p. 211.

4. Guillaume Longespée, comte de Salisbury, frère de Jean sans Terre, avait commandé à plusieurs reprises le contingent anglais en Flandre depuis mai 1213 (*Louis VIII*, p. 41 et suiv.; A. Cartellieri, t. IV, p. 368 et suiv.; voir les tables). Il était convenu que, dans le démembrement du royaume capétien, il aurait Dreux. Ce fut un membre de la famille de Dreux, Philippe, évêque de Beauvais, qui le désarçonna. Philippe-Auguste le donna à Robert II, comte de Dreux (qui était cousin du roi); celui-ci l'enferma à la tour de Dreux. Il fut échangé contre le fils du comte, Robert de Braine, qui avait été pris en défendant Nantes contre Jean sans Terre (Guill. le Breton, *Chron.*, §§ 172, 200, p. 255, 293; *Philippide*, X, 587, p. 306; XI, 538 et suiv., p. 340; XII, 144 et suiv., p. 353-354). Il est souvent question de ces personnages dans l'*Hist. des ducs* et la *Chron. de l'Anon. de Béthune*; voir les tables.

5. Ce récit, exact d'ailleurs, laisse de côté la rentrée triomphale de Philippe-Auguste à Paris: elle n'intéressait pas le public artésien. Notons l'indication du conseil tenu par Philippe-Auguste. Sur tous ces événements, voir A. Cartellieri, t. IV, p. 480 et suiv.

6. Trêve de Chinon, 18 septembre 1214, pour cinq années, jusqu'à Pâques 1220 (Delisle, n<sup>o</sup> 1506. La charte de Jean, n<sup>o</sup> 1507, est datée de Parthenai).

le roi, et Othes l'emperere, et l'enfes de Puille<sup>1</sup> furent fors des trives, et ne furent les trives fors del roi Philippe et del roi Jehan<sup>2</sup>. Philippe li rois de France garni tos ses chastiax en Poitou, et revint en France, et Loeis avec lui et ses gens. Li rois Jehans alsì repassa en Engleterre et s'enmena ses Englois<sup>3</sup>.

12. — Li cuens Symons de Montfort avoit ja conquise tote la terre de Provence, fors une partie, et Toulouse<sup>4</sup>. Rogers de Benders<sup>5</sup> estoit mors en sa prison, qui moult ot esté poissans en la terre, et autre assés del Aubigois i furent ars et peri et noiés et decolé. Car il trançoient les nés et les bauleures<sup>6</sup> a ceaus qui les

1. *L'Anon. de B.* (p. 763 v : « L'appeia on l'enfant de Puille ») ainsi que Philippe Mousket (vers 22772, 23471) désignent également sous ce nom Frédéric II, né à Iesi, dans la marche d'Ancône, le 26 décembre 1194. Il avait passé toute son enfance dans son royaume de Sicile. Voir Huillard-Breholles, *Historia diplomatica Frederici secundi*, Introduction, p. CLXXVII et suiv. — Un jeune noble qui n'était pas encore adoubé chevalier était un « enfant ».

2. Assertion curieuse, qui doit avoir eu des raisons politiques. Mais le texte de la trêve, que nous avons, ne permet pas de l'accepter. Elle n'est qu'à demi juste en ce qui regarde Othon et Frédéric : ils sont libres de profiter de la trêve, s'ils le veulent ; si l'un d'eux s'y refuse, les rois de France et d'Angleterre pourront, en terre d'Empire, aider l'un Frédéric et l'autre Othon. Quant à Louis de France, il est certainement compris dans la trêve. Philippe-Auguste s'exprime ainsi : « Noveritis quod nos Joanni regi Anglie... dedimus rectas treugas de nobis et hominibus et imprisiis nostris qui aperte guerraverunt... » Or, Louis de France était l'homme de son père ; il lui avait prêté hommage pour ses possessions d'Artois (*Louis VIII*, p. 206, 207 et n. 1). Il faut certainement voir dans une assertion si bizarre l'écho des théories mensongères bâties par les conseillers de Philippe-Auguste en 1216, quand il s'agit d'obtenir la neutralité du pape, au moment du départ de Louis de France pour l'Angleterre. Louis dit, dans son manifeste, que, depuis la condamnation de Jean sans Terre pour le meurtre d'Arthur, il a été sans cesse en guerre avec lui, « absque omni interruptione, pace vel treuga ». Voir *Louis VIII*, p. 82 et n. 6, et, sur toute l'argumentation, notre récente étude : *le Déshéritement de Jean sans Terre et le meurtre d'Arthur de Bretagne*, 1925, p. 34 et suiv. (ou *Rev. histor.*, 1924, septembre-décembre, p. 194 et suiv.). Notre chroniqueur, ou tout au moins celui qui l'a renseigné, a été un des compagnons de Louis dans son expédition : en voilà une preuve de plus.

3. Dès la fin du mois de septembre 1214, Philippe-Auguste est à Montargis (Delisle, *Tableau des séjours de Philippe-Auguste*, dans *Catalogue*, p. CVIII). Jean débarque en Angleterre le 13 octobre (A. Cartellieri, *ouvr. cité*, p. 490).

4. Le chroniqueur revient ici en arrière et écrit quelques généralités sur la croisade des Albigeois, parce qu'au paragraphe suivant il relatera la croisade du prince Louis en 1215. Ce qu'il appelle Provence est, bien entendu, la partie occidentale de la Province romaine, le Languedoc. — A l'époque de Bouvines, Simon de Montfort, vainqueur à Muret (12 septembre 1213), avait en effet à peu près achevé la conquête du Languedoc, mais n'était pas entré à Toulouse.

5. Raimond-Roger, vicomte de Béziers et de Carcassonne. Après la prise de Béziers, en 1209, il fut emprisonné et mourut le 10 novembre, « non sans soupçon qu'on avait avancé ses jours » (*Hist. du Languedoc*, nouv. édit., t. VI, p. 313).

6. Les lèvres, tout le tour de la bouche. Ces renseignements sur les cruautés

grevoient, quant il les prenoient, et les orelles ausi, et tot ensi les laissoient a lor gens revenir et moult en ocioient. Puis i fu ocis li rois d'Arragone<sup>1</sup>, et moult des siens ; et i ot cruel guerre.

13. — Dont estoit avenu que me sire Loeys ot devant la crois prise<sup>2</sup>. Si s'en ala a Tolouse a tot grant gent, et li cuens de Montfort avec lui, come prodrom et hardis. Et fu Tolose rendue a mon signor Loei. Car li cuens de Saint Gile<sup>3</sup> le tenoit del roi Philippe de France son pere. Me sire Loeis en fist les murs abatre et les tors, et laissa tot le pais a garder au conte de Montfort, et s'en revint en France<sup>4</sup>. Car tot li Abigois estoient maté et desconfit, fors li cuens de Fois<sup>5</sup> et li cuens de Saint Gille et lor gens et autre pluïsor. Et tot ce fu fait par la force l'apostoile Innocent<sup>6</sup>, por la mescreandise qu'il avoit en la terre d'Abigois.

14. — Li rois Philippe fu en France, et fist bien garder ses prisons, Phelippon de Mandengien<sup>7</sup> et les autres, et tex i ot qui

des deux parties adverses, que Mousket a copiés dans notre chronique (vers 22385 et suiv., p. 381), sont littéralement confirmés par Pierre de Vaux-Cernai. Il raconte notamment qu'en 1209 un chevalier apostat, nommé Guiraud, ayant pris deux chevaliers de Simon de Montfort, leur fit arracher les yeux, couper les oreilles, le nez et la lèvre supérieure et les renvoya tout nus à Simon de Montfort. En 1210, Simon fit arracher un œil et le nez à cent hérétiques, « parce que ses adversaires avaient commencé » et mutilaient tous les croisés qui tombaient entre leurs mains (édit. Guébin et Lyon, *Soc. de l'Hist. de France*, t. I (seul paru), 1926, p. 131 et 148).

1. Pierre II, roi d'Aragon, venu pour secourir le comte de Toulouse, et tué à la bataille de Muret.

2. Louis avait pris la crois en février 1213 (*Louis VIII*, p. 186).

3. Raimond VI.

4. Les croisés se réunirent à Lyon le 19 avril 1215. L'expédition ne dura guère que deux mois. Voir *Louis VIII*, p. 189 et suiv. On remarquera l'insistance avec laquelle le chroniqueur soutient la thèse des conseillers de Philippe-Auguste. Le comte de Saint-Gilles est le premier des grands feudataires du royaume. Ni le pape ni les croisés n'ont le droit de disposer du comté de Toulouse sans l'assentiment du roi. Le comte Simon n'est que le baillistre du roi. Voir F. Lot, *Fidèles ou vassaux*, 1904, p. 132-134.

5. Raimond-Roger, comte de Foix. On sait avec quelle énergie cet illustre baron se défendit contre Simon de Montfort, par les armes et la diplomatie.

6. Par l'autorité du pape Innocent III. C'est une appréciation dépourvue de nuances. Innocent III eut personnellement des sentiments plus humains et conciliants que ses légats ; voir Luchaire, *Innocent III, la Croisade des Albigeois*, 2<sup>e</sup> édit., 1906, p. 248 et suiv. D'autre part, le Saint-Siège ne paraît pas avoir favorisé la croisade de Louis de France, qui dérangeait ses plans (Pierre de Vaux-Cernai, *H. F.*, t. XIX, p. 101-102. Cf. *Louis VIII*, p. 190).

7. Philippe, châtelain de Maldegheem (Belgique, prov. de la Flandre orientale, arr. Eecloo). Il figure dans les *Scr. de F.*, p. 685 F. Voir une charte de lui dans Wauters, *Supplément*, p. 461. *L'Hist. des ducs*, p. 134, le cite parmi les « haus homes » qui combattaient pour le comte de Flandre en 1213. Sur sa capture,

furent delivré, et tex que l'en ne volt pas raienbre<sup>1</sup>. Et si comanda a abatre les fortereces de Flandres et les murs de Valenciennes<sup>2</sup>.

15. — La contesse en fist abatre au pré<sup>3</sup> et aillors en mains lieus. Mais cil de Valenciennes ne voldrent rien faire por la contesse, ains se tindrent encontre li deus ans et plus : et fisent lor signor de Gautier de Bousies<sup>4</sup>.

16. — Me sire Loeis sejorna en France avec sa feme et a Saint-Omer et a Hesdign et a Arras<sup>5</sup>. Hue de Boves s'en fu ralés en Engleterre au roi Jehan après la desconfiture de Bovines. Et li rois li dona haute feme et riche<sup>6</sup>.

17. — Othe l'emperere, qui adont ert escumeniiés, et devant par tot, s'en fu alés, enprès la desconfiture, en son país et a Coloine sejourner tristes et dolans<sup>7</sup>.

cf. *Anon. de B.*, p. 769 1, et le *Catal. Captiv.*, p. 391. Il ne fut pas longtemps « bien gardé » au Grand Châtelet de Paris, car il réussit à s'échapper en compagnie de Bernard de Horstmar et de Conrad de Dortmung (Mousket, vers 22763 et suiv., p. 394).

1. Racheter.

2. Jeanne, comtesse de Flandre, prit l'engagement de raser les forteresses de Valenciennes, Ypres, Audenarde et Cassel (24 octobre 1214 : Delisle, n° 1509).

3. Dans le sens de *emprès*, auprès, comme le montrent les mots suivants : *et aillors*.

4. La résistance de Valenciennes est signalée par Guillaume le Breton, *Chron.*, § 210, p. 302. Mais le renseignement relatif à Gautier de Bousies ne se trouve que dans notre chronique. Le fief qu'il tenait des comtes de Flandre était situé près de Landrecies (voir une charte de 1249, dans Duvivier, t. II, *Preuves*, p. 209), et il s'agit donc bien de Bousies, Nord, arr. Avesnes, cant. Landrecies. M. A. Cartellieri appelle à tort ce personnage « Gautier de Chousies » (p. 495). Il figure sur la liste des compagnons de Baudouin de Flandre à la quatrième croisade, dans Villehardouin, édit. N. de Wailly, § 8, et dans la *Chron. de l'Anon. de B.*, p. 761 c. A Bouvines, il s'était rendu et, sur la garantie d'Enguerran de Couci, avait été délivré (*Catal. Captiv.*, p. 393).

5. On sait que Louis de France administrait l'Artois. Ses actes mentionnent son séjour à Arras en février 1215 (Bibl. nat., coll. Moreau, vol. 119, fol. 108, 117, 119) et à Hesdin en mai 1216 (Guesnon, *Inventaire des chartes d'Arras*, 1863, p. 16). Nous le voyons, d'autre part, en « France » en mars 1215, à Compiègne (Teulet, n° 1100) et à Paris (*Ibid.*, n° 1102), en juillet 1215 à Melun (Delisle, n° 1584).

6. Les rôles des *Lettres patentes*, des *Lettres closes* et des *Chartes* de Jean le montrent en pleine faveur.

7. On sait qu'Othon, en effet, n'essaya pas de continuer la lutte. « Devant par tot », criblé de dettes, il trouva d'abord refuge à Cologne, la vieille cité guelfe ; il fut bientôt prié de se retirer et mourut en 1218. Voir Ed. Winkelmann, *Philipp von Schwaben und Otto IV von Braunschweig*, 1878, t. II, p. 394 et suiv.

18. — Li enfes de Puille ot oïe la verité de la victoire le roi Philippe de France; s'en fu moult liés<sup>1</sup>. Lors semonst et manda quanqu'il pot faire, et vint a Coloigne et a Ais sor Othon, mais il nel osa atendre<sup>2</sup>. Li dux de Lovaing<sup>3</sup> et li dux de Lemborc et Galerans ses fiex<sup>4</sup> et li cuens de Los<sup>5</sup> et li cuens de Cleves<sup>6</sup> et li autre conte et li prince et li baron et li bachelier et li borjois et li vilain, et li archevesque et li vesque et li abé et li cleric furent tuit a la cort l'enfant de Puille; moult poi s'en failli<sup>7</sup>; et l'asseurerent, et fisent homages, auques por la force et auques por le sairement que li auquant d'aus ou li ancissour avoient fait a son pere, qui

1. Cf. *Philippide*, XII, 47-50, p. 350. Sur les événements racontés dans ce paragraphe, voir Cartellieri, t. IV, p. 491 et suiv., et Ed. Winkelmann, *ouvr. cité*, t. II, chap. IV : *Conséquences de la bataille de Bouvines en Allemagne*. On remarquera l'intérêt que notre chroniqueur prend à l'histoire de l'Empire.

2. D'après les autres sources, Frédéric entra en campagne dans la première quinzaine du mois d'août, campa le 15 à Munstermaifeld (au sud-ouest de Mayence) et parut le 23 devant les murs d'Aix-la-Chapelle, sans pouvoir entrer dans la ville (Cartellieri, p. 492; Winkelmann, p. 380).

3. Il s'agit de Henri I<sup>er</sup>, duc de Basse-Lorraine et de Brabant, dont Frédéric II reçut la soumission le 27 août 1214 (Cartellieri et Winkelmann, *loc. cit.*). Henri I<sup>er</sup> était à la fois gendre de Philippe-Auguste et beau-père d'Othon et avait un pied dans chaque camp. L'*Anon. de B.*, p. 769 c, dit que sa fuite à Bouvines (cf. Guill. le Breton, *Chron.*, § 196, p. 287) « commença la desconfiture ». Sa politique de profits a été exposée en détail par W. Kienast, *Die Deutschen Fürsten im Dienste der Westmächte*, t. I, 1924; voir p. 166 et suiv. Voir aussi G. Smets, *Henri I<sup>er</sup>, duc de Brabant*, 1908, chap. v.

4. Henri III, duc de Limbourg, avait fait hommage à Richard Cœur de Lion en 1194 et Jean sans Terre l'avait attiré dans son parti en 1212 (Böhmer, Ficker et Winkelmann, *Regesta Imperii*, t. V, 1892, n° 10740). Il combattit du côté d'Othon à Bouvines et se soumit à Frédéric en même temps que le duc de Brabant. Voir Kienast, p. 136, 210, 216; Cartellieri, p. 492-493; Winkelmann, p. 381. — Galeran, fils du précédent, était comte de Luxembourg par son mariage avec Ermesinde, fille de Henri l'Aveugle. Voir Kienast, p. 194, 212, 217. Il était aussi au service de Jean sans Terre et se soumit à Frédéric II, à la même époque que son père (Winkelmann, p. 382). Mais il n'avait pas combattu à Bouvines, Guérin ayant eu l'habileté de lui faire conclure une trêve avec le roi de France (*Anon. de B.*, p. 768 a. Cf. *Philippide*, X, 395 et suiv., p. 297).

5. Louis, comte de Loos (en Limbourg). Sur son attitude, voir Kienast, p. 173 et suiv.; Cartellieri, p. 392, 406-407, 413, 441; Winkelmann, p. 381, 393. Il s'était obligé en 1208 à soutenir Jean sans Terre et Othon contre tous leurs ennemis (Wauters, p. 300). Il ne participa point à la bataille de Bouvines.

6. Thierry V, comte de Clève. Il se soumit à la même époque que Henri et Galeran de Limbourg (Winkelmann, p. 382).

7. Les diplômes donnés par Frédéric II à l'assemblée solennelle d'Aix, le 29 juillet 1215, permettent d'avoir une idée de cet empressement. Dans les souscriptions, nous voyons figurer notamment l'évêque de Cambrai, dont il est question plus loin, — le duc de Brabant, — Henri et Galeran de Limbourg et le comte de Loos (Huillard-Bréholles, t. I, part. II, p. 399 et 402).

lor ot fait jurer qu'il seroit emperere après sa mort; et de ce avoit-il lor latres et lor seaus<sup>1</sup>.

19. — Quant li Porent assureé, li rois Phelippe manda le vesque de Cambrai, qui cités est l'empeoreur, qu'il alast au coronement l'enfant de Puille a Ais, et il si fist<sup>2</sup>, et fu l'enfes de Puille coronés a grant joie a Ais<sup>3</sup>, par l'aïe le roy Phelippe de France. Si s'en ala conquerant le país.

20. — Li rois Jehans fu en Engleterre, et estoit croisiés<sup>4</sup>, et ne volt tenir ne foi ne sairement ne covenances a ses Englois; ançois lor fist pis que devant, et jut<sup>5</sup> a lor femes et a lor filles, et a lor parentes, et par force et autrement; et rajemboit<sup>6</sup> les chevaliers com vilains et faisoit morir en sa prison, et lor toloit casteax et vretages.

21. — Li conte et li baron d'Engleterre trainsent<sup>7</sup> ensemble, et disent qu'il ne sofferroient mais ce. Si s'entrasseurèrent, et cil de Londres avec aus<sup>8</sup>. Lors comença guerre des Englois contre lor signor le roi; qui mandés ot Flamens et soldoiers par le conseil

1. On sait que l'empereur Henri VI avait voulu assurer la succession du trône impérial à son fils.

2. L'évêque de Cambrai, Jean III de Béthune, était, en effet, à Aix au moment du couronnement; Frédéric, quatre jours après, l'investit de ses régales (Huillard-Bréholles, p. 402). Nous n'avons pas conservé le mandement de Philippe-Auguste, mais l'assertion de notre chroniqueur, confirmée d'ailleurs par Mousket, vers 22777 et suiv., est vraisemblable et contribue à éclairer l'histoire assez obscure de la politique de Philippe-Auguste en Cambrésis. L'évêque Jean de Béthune, en conflit constant avec les bourgeois de Cambrai, s'était appuyé sur Othon pour les mater. Après la bataille de Bouvines, il se rallia à Frédéric II et accepta les empiétements des gens du roi de France. Louis de France s'empara de l'avouerie de l'évêché. Voir H. Dubrulle, *Cambrai à la fin du moyen âge*, 1903, p. 26 et suiv., 250, 344.

3. 25 juillet 1215 (Winkelman, p. 391-392).

4. 4 mars 1215 (*Chronique du chanoine de Barnwell*, p. 219, dans *Historical Collections of Walter of Coventry*, t. II, édit. Stubbs, R. B. S.). Sur cette date, voir Miss K. Norgate, *John Lackland*, 1902, p. 226, note 3. — L'exposé qui suit contient des faits exacts, mais présentés en désordre. Notre chroniqueur va revenir sur des événements antérieurs, qui ont amené la crise de la Grande Charte.

5. Coucha.

6. Enjambait, traitait « par dessous la jambe ».

7. Se retirèrent. — Cf. *Récits d'un ménestrel de Reims*, édit. N. de Wailly, 1876, § 292 : « Or vous dirons dou mauvais roi Jehan d'Engleterre, qui honnissoit ses barons, et gisoit avec leur fammes et avec leur filles a force et leur toloit leur terres... Si avint que li baron d'Engleterre prisent conseil ensemble... »

8. Ce fut le 5 mai 1215 que les barons renoncèrent à leur allégeance et le 24 mai que les bourgeois de Londres les accueillirent.

Huon de Bove<sup>1</sup>, mais il n'ot pas adont la force. Si refist pais a ses barons, par tel covent que li soldoier estraigne wideroient le pais, et il si fisent<sup>2</sup>.

22. — Cele pais ne dura pas longement, et refisent guerre. Mais li rois Jehan ne pot pas durer contre ses homes. Si garni ses plus fors chasteax, Escardeborc, et le Cor, et Dovre, et Windesores<sup>3</sup>, et autres. Et li baron orent la force et chevauchierent par le pais, et prisent les autres casteax, firors (*sic*)<sup>4</sup>, et bors, et cités et viles. Mais li rois ot son tresor devers lui<sup>5</sup>. Si se mist a tot ses riches nés en la mer<sup>6</sup>. Dont si envoya Huon de Bove a tot grant avoir en Flandres par mer, et manda par briés et par seaus soldoiers par tot le pais<sup>7</sup>.

23. — Or estoit avenu que li rois Jehans ot sa crois par le conseil maistre Robert de Corçon qui cardonaus estoit de Rome<sup>8</sup>, et se li fist sa terre prendre d'Engleterre et recevoir del apostoile Innocent<sup>9</sup>, pour ce qu'il li fust garans contre le roi Phelippe et

1. Sur la levée de soudoyers en Flandre et en Poitou, voir *Litt. Pat.*, t. I, part. I, p. 141 a (8 mai) et 135 (11 et 12 mai 1215).

2. Il s'agit de la Grande Charte, 15 juin 1215. Notre chroniqueur ne prête attention qu'à l'art. 51, visant l'expulsion des mercenaires étrangers. C'était la question qui intéressait ses lecteurs. — Dès le 23 juin, les mercenaires furent congédiés : voir Mc Kechnie, *Magna Carta*, 2<sup>e</sup> édit., 1914, p. 447.

3. Scarborough (Yorkshire), Corfe (Dorsetshire), Douvres (Kent), Windsor (Berkshire). La reine et l'héritier royal furent placés à Corfe (*Hist. des ducs*, p. 152). — Voir les mesures prises pour fortifier les châteaux dans *Litt. Pat.*, p. 156 b (octobre 1215).

4. Il y a une faute évidente dans le texte copié par Du Chesne. Sa copie a été soigneusement faite et relue. Peut-être faut-il corriger : *fertés* ; le plus vraisemblable est que l'auteur a écrit : *casteaz fors* (ou *fuors* ?) et *bors*, etc.

5. De nombreux documents attestent les énormes dépenses faites par Jean pour se procurer des partisans.

6. « Il s'en vint a Sushantonne ; si entra en mer, car il n'osoit demourer sour terre » (*Hist. des ducs*, p. 153). Jean s'embarqua vers le 24 août et débarqua le 28 à Sandwich : K. Norgate, p. 243 et note 3.

7. Sur cette levée de mercenaires, cf. les documents cités dans *Louis VIII*, p. 67, note 4.

8. Le cardinal Robert de Courçon était Anglais de naissance. Voir le mémoire que La Porte du Theil lui a consacré : *Notices et Extr. des Mss.*, t. VI, p. 130-222, 567-616. Au moment où Jean prit la crois, Robert de Courçon exerçait sa légation en France. D'après la *Chron.* de Barnwell (*édit. citée*, p. 219), Jean reçut la crois de l'évêque de Londres. Mais rien n'empêche de croire que Robert de Courçon ait donné le « conseil » indiqué par notre chronique. Il avait, après Bouvines, aidé Jean sans Terre à obtenir la trêve de Chinon et avait dû se rencontrer avec lui ; voir La Porte du Theil, p. 596-598.

9. Notre chroniqueur fait ici une confusion de personne et de date. En avril 1213, Philippe-Auguste se préparait à envoyer son fils en Angleterre pour détrô-

contre Loei son fil. Mais onques por sa crois ne laissa qu'il ne fesist assés honte et anui as barons d'Engleterre, et as borgois et as vilains et as dames et as damoiseles et as clers et as moines, et ot grant piece chachié l'archevesque de Cantorbire fors de sa terre et ot receües les rentes de sainte Eglyse<sup>1</sup>; par coi il fu escu-  
meniés VII ans<sup>2</sup>, et fu racordés par la crois qu'il ot ore prise, et par la terre qu'il ot receüe del apostoile Innocent, par mil et cinc cens livres d'estrelins par an<sup>3</sup>; n'onques mais ne l'avoit tenue de nului, ains le tenoit come conquete, car Guillaume li Bastars le conquist daerrainement, et doit estre conquete<sup>4</sup>.

24. — Hue de Bove, si com je vos ai dit devant, fu venus en Flandres a tot grant avoir de par le roi Jehan, et aporta ses letres pendans as chevaliers et as sergans<sup>5</sup>. Et tant fist et porcacha<sup>6</sup>, que Gautiers Bertaus<sup>7</sup> a tot grant gent passa mer, et Robers de

ner Jean sans Terre, excommunié. Mais Innocent III, qui n'avait voulu qu'effrayer le coupable, envoyait en même temps un légat pour recevoir sa soumission. Ce légat n'était pas Robert de Courçon, mais Pandolphe, et la soumission de Jean eut lieu le 13 mai 1213, deux ans avant sa prise de croix. Voir *Louis VIII*, p. 36-38.

1. Tout cet exposé est très confus. Ce fut le 11 juillet 1207 que le roi confisqua les domaines du chapitre de Cantorbéry, qui avait élu Étienne Langton archevêque, et en mars 1208 qu'il confisqua tous les biens du clergé anglais. A cette époque, la persécution du baronnage anglais n'avait pas commencé. Voir K. Norgate, p. 127 et suiv.

2. L'excommunication de Jean devait être publiée en Angleterre le 6 octobre 1209; elle ne le fut qu'en France, en novembre (K. Norgate, p. 136). Jean resta excommunié jusqu'à sa soumission en 1213, donc pendant trois ans et demi.

3. La cérémonie d'hommage eut lieu le 15 mai 1213. Jean s'engagea à payer au Saint-Siège une rente annuelle de mille livres sterling.

4. Notre chroniqueur donne ici son avis sur la prétention que le Saint-Siège avait émise à l'époque de Guillaume le Conquérant. Selon Grégoire VII, le denier de saint Pierre, payé par les rois anglo-saxons, était un tribut, et le roi d'Angleterre devait prêter serment de fidélité au pape. Voir Paul Fabre, *Étude sur le « Liber Censuum »*, 1892, p. 136 et suiv.

5. La comparaison avec l'*Hist. des ducs*, pour tout ce qui va suivre, montre bien que les deux chroniques ont été écrites sur des témoignages directs et souvent identiques, mais indépendamment l'une de l'autre. Selon l'*Hist. des ducs*, p. 153 et suiv., Hugues de Boves, ayant été proscrit par Philippe-Auguste, n'osa pas débarquer en Flandre, resta au large, et ce fut par messagers qu'il recruta des mercenaires en Flandre et en Brabant. — Les §§ 24 à 26 ont été transcrits dans la notice ci-dessus mentionnée de L. Delisle (*Hist. littér. de la France*, t. XXXII, p. 233-234), non sans quelques petits lapsus.

6. Pourchassa, poursuivit son dessein avec ardeur.

7. Gautier Bertaut ou Berthout, avoué de Malines (voir *SS.*, t. XXV, p. 409, l. 40), « uns des plus haus homes de Braybant : après le duc n'en i ot nul plus haut », dit, p. 154, l'auteur de l'*Hist. des ducs*, qui le cite parmi les chevaliers recrutés par Hugues de Boves. Dès 1207, Jean sans Terre l'avait pris à son ser-

Betune<sup>1</sup>, et Bauduins d'Aire<sup>2</sup>, et Gillebers<sup>3</sup> et autre chevalier assés, et gent a cheval et a pié, et Bauduins Buridans<sup>4</sup>, et Adans de Wallaincort<sup>5</sup> et assés d'autre ; mais detris seroit del nomer, et anois.

vice et le payait, ainsi que son frère Gilles (*Litt. claus.*, t. I, p. 93 b). D'après *Litt. Pat.*, t. I, part. I, p. 156, 172 a, 200 b, Gautier Berthout, en 1215-1216, s'employa à recruter pour Jean des mercenaires flamands ; il remplaça ainsi Hugues de Boves dans cet office. Il quitta le service de Jean avec son autorisation, en juillet 1216 (*Ibid.*, p. 189), sans doute pour accomplir son vœu de croisade, car il fit plusieurs voyages en Terre sainte et y mourut en 1219. Il était parent de Gérard de Grimberghe (appelé aussi Gautier, ou Gérard Berthout), dont il est question au début de notre chronique, mais ne doit pas être confondu avec lui. Au XI<sup>e</sup> siècle, la puissante famille brabançonne des Berthout s'était divisée en deux branches, les Berthout, qui mirent la main sur l'avouerie de Malines, et les Grimberghe. — Le long article de Emm. Neeffs sur Gautier Berthout, dans *Biogr. nationale de Belgique*, t. II, 1868, p. 315-319, est très incomplet ; l'auteur ignore les rapports de Gautier avec l'Angleterre.

1. Robert VII de Béthune, le chevalier le plus souvent cité dans la dernière partie de l'*Hist. des ducs*. Voir notre Introduction. Sur ce personnage, voir Du Chesne, *Hist. général. de la maison de Béthune*, 1639, p. 200 et suiv., et l'édition des Fragments de l'*Hist. des ducs* donnée par Holder-Egger, *SS.*, t. XXVI, notice de l'éditeur, p. 699 et suiv. Robert de Béthune était au service de Jean sans Terre dès 1213 (*Hist. des ducs*, p. 128 et suiv.). Il avait été pris à Bouvines (*Anon. de B.*, p. 769 1). Il ne partit pas pour l'Angleterre en même temps que Gautier Berthout : l'*Hist. des ducs* (p. 154) a là-dessus des renseignements plus minutieusement précis que notre chronique, qui n'a pas été faite pour les seigneurs de Béthune. — Après l'arrivée de Louis de France en 1216, il abandonna Jean sans Terre. L'auteur de l'*Hist. des ducs* ne le spécifie pas, mais il indique nettement ce changement de camp par la modification de son point de vue : « A Loys, dit-il, me convient repaier » (p. 170) ; et désormais c'est de Louis et de ses compagnons que parle le chroniqueur.

2. Baudouin dit le Jeune, seigneur de Commines, châtelain d'Aire (Aire-sur-la-Lys, Pas-de-Calais, arr. Saint-Omer). Il figure dans les *Scr. de F.*, p. 685 L, parmi les chevaliers du comté de Saint-Pol. En 1212, il avait, avec Michel de Harnes et autres, garanti à Philippe-Auguste la fidélité de Louis de France, qui prenait le gouvernement de l'Artois (Delisle, n° 1361. Cf. nos 1353 et suiv.). Dès l'hiver de 1213-1214, on le trouve en Angleterre aux côtés de Robert de Béthune (*Hist. des ducs*, p. 140). Le 27 mars 1216, Jean sans Terre, redoutant sa défection, le mit en possession de divers domaines (*Litt. claus.*, t. I, p. 256 b). Il passa sans doute au service de Louis de France en même temps que Robert de Béthune, après le débarquement de l'héritier royal en Angleterre. En 1217, nous le voyons, aux côtés de Michel de Harnes, garantir à Philippe-Auguste la fidélité de Rasse de Gavre (Delisle, nos 1768, 1771).

3. Il s'agit évidemment de Gilbert d'Aire, oncle du précédent (*Hist. des ducs*, p. 170). En juillet 1215, il était encore fidèle au roi de France (Delisle, n° 1588). En 1217, revenu à son service, il figure parmi les cautions de la fidélité de Rasse de Gavre (Delisle, n° 1762).

4. Voir plus haut, p. 111, n. 8.

5. Adam de Walincourt (Nord, arr. Cambrai, cant. Clari), châtelain d'Ypres et de Bailleul. Sur la famille de Walincourt, voir Colliette, *Mémoires pour servir à l'hist. du Vermandois*, t. II, p. 79 et suiv. En août 1212, Jean sans Terre avait pris à son service Adam de Walincourt, en lui conférant comme fief une rente

25. — Au Dan<sup>4</sup> et a la Mue<sup>2</sup> furent les nés prestes et cargiés et orent vent por sigler<sup>3</sup>. Hue de Bove comanda a sigler, et Gautiers de Sotengien li jenvnes et Raous ses frere<sup>4</sup>, et Bauduins qui walles<sup>5</sup> estoit, et autre assés qui furent en lor nés ; et d'autre part en la nef Huon de Bove fu Tierri d'Orque<sup>6</sup>, Jehan Veillars<sup>7</sup> et Gautiers de Hailli<sup>8</sup>, et autre chevalier assés dusques a xxxvii sans les escuiers<sup>9</sup>.

26. — Si com il sigloient vers Engleterre, si leva une tormente si grans, que li uns ne sot l'autre consellier et s'en fuirent les nés ça et la. Mais la nés Huon de Bove hurta a une roche, ou il le fist adrechier a force, si brisa la nés, et peri, et fu noié Hue de Bove, et tuit cil qui furent avec lui<sup>10</sup>. Et d'autre part feri en Clipesant<sup>11</sup>

annuelle de 140 livres sterling (*Litt. Pat.*, t. I, part. I, p. 94 a). En avril 1217, revenu lui aussi au service du roi de France, Adam garantira à Philippe-Auguste, en compagnie de Michel de Harnes et d'autres, la fidélité de Gautier de Vormizeele (Delisle, n° 1735).

1. Damme, Belgique, prov. de Flandre occidentale.

2. St-Anna-ter-Muiden, Hollande.

3. Cingler, faire voile. C'était le 24 septembre 1215 (*Hist. des ducs*, p. 154-155).

4. Sur les Sotteghem, voir plus haut, p. 116, note 3. Raous, frère de Gautier, est appelé Évrard Radolf dans l'*Anon. de B.*, p. 770 c, et Évrard Radous dans l'*Hist. des ducs*, p. 154. Comme je l'ai dit plus haut, Raoul ou Évrard Radoul était fils de Gilbert d'Audenarde et de Richilde de Mortagne, et Gautier de Sotteghem n'était que son frère utérin. Il faut donc l'appeler Évrard Radoul d'Audenarde. Il ne doit pas être identifié avec Évrard Radoul, sire de Mortagne, châtelain de Tournai à partir de 1212. Mais tous deux étaient petits-fils d'Évrard III Radoul, châtelain de Tournai, mort vers 1190.

5. C'est-à-dire : valet, jeune garçon. Baudouin de Sotteghem « enfes estoit » (*Hist. des ducs*, p. 154) ; « jovene esquier » (Mousket, vers 22516, p. 386).

6. Peut-être Orchies, Nord, arr. Douai.

7. Cité aussi dans Mousket, vers 22521, p. 386 : « Jehans Viellars, qui juvenes ert. »

8. Hailli, Belgique, prov. de Hainaut, dépendance de Moustier-lès-Frasnes.

9. Selon l'*Hist. des ducs*, p. 155, il y avait trente-six chevaliers dans la seule nef de Hugues de Boves.

10. Selon l'*Hist. des ducs*, p. 155, ce fut le 26 septembre que la tempête s'éleva. Le naufrage eut lieu devant Dunwich, port du Suffolk. Hugues de Boves avait été évidemment contraint de s'engager dans ces parages pour éviter les nefs françaises du détroit. Dunwich n'est plus à l'heure actuelle qu'un village. Les assauts répétés de la mer, à la fin du moyen âge, détruisirent la ville et le port, qui était un des grands ports d'Angleterre. Dunwich avait été la capitale de l'Est-Anglie.

11. Le texte copié par Du Chesne porte *clipesant* avec une minuscule. L. Delisle, *loc. cit.*, a imprimé : « ... feri en Clipesant (?). La nés », etc. D'accord avec M. François Delaborde, qui a eu l'obligeance de lire mon manuscrit et m'a fourni plusieurs indications dont je le remercie ici, je pense que ce passage signifie : la nef de Gautier de Sotteghem échoua sur un banc de sable appelé le banc de la Falaise, *Cliffsand*. Il y a devant Dunwich un grand banc de sable, qu'on

la nés Gautier de Sotengien le jenvene ; si ovri par devant al retrait de la mer et ne sorent mot<sup>1</sup> ; si virent un levrier en la mer, qui par un pertuis de la nef i estoit cheus ; mout orent grant paor cil de la nef, et issirent fors, sor le sablon qui près estoit de terre, et huchierent aie<sup>2</sup> as gens qui estoient sor terre, mais petit lor valut, car li batel n'i osoient venir. Et ne por quant s'en eschapa uns prestre et uns garçons et uns levriers. Et li auquant des autres rentrerent en la nef quant il l'orent estoupée au miex qu'il porent et li auquant rentrerent el batel ; et quant la mers revint, si dist l'en qu'il furent noié. Les autres nés ariverent pluisors en Flandres et aillors, et furent croisié de paor ; et pluisors en arri-verent en Engleterre, et furent li auquant croisié, et li auquant non. Autre fois i passerent assés gent en l'aie le roi, qui moult ot esté dolans de la mort Huon de Bove, et des autres qui furent noié<sup>3</sup>.

27. — Toutesvoies fist tant li rois Jehans, qu'il ot la force sor ses anemis. Car de Poitou li vint aidier Savaris de Maulion<sup>4</sup>, et Pierre de Creon<sup>5</sup> et autre bon chevalier assés, et sergant a pié et

appelle maintenant le banc de Dunwich, et Dunwich est bâti sur une petite falaise. Plus au sud, on remarque des bancs qui portent le nom de Cliffends. Un écart de Dunwich s'appelle Cliff-House. Voir les publications de notre service hydrographique de la marine : *Carte de la côte est d'Angleterre d'Orfordness à Cromer*, 1898, et *Instructions nautiques, mer du Nord, côte est d'Angleterre de Berwick à North-Foreland*, 1925, p. 196 et suiv.

1. Ils ne s'en aperçurent pas.

2. Crièrent à l'aide.

3. Ce récit offre des ressemblances remarquables avec celui de l'*Hist. des ducs*, p. 155 et suiv., qui est plus développé, mais confirme le nôtre dans tous ses détails, y compris la fuite du lévrier, quelque chien de chasse que nos Flamands avaient emmené avec l'espoir de belles randonnées dans les célèbres forêts de Jean sans Terre. — Un de ceux qui se croisèrent pour obtenir leur salut fut Gautier Bertaut, dont la nef fut chassée jusque dans les eaux danoises. — Le naufrage de Hugues de Boves frappa vivement les contemporains. L'annaliste de Dunstaple semble y voir un effet de la colère divine contre ce « dux multorum Barbarorum », qui avait dévasté un manoir de l'abbaye (*Annales Monastici*, édit. Luard, *R. B. S.*, t. III, p. 44). Les chroniqueurs anglo-normands, même l'auteur de l'*Hist. de Guill. le Mar.*, sont très hostiles aux chevaliers et sergents flamands engagés par Jean sans Terre.

4. Savari de Mauléon (aujourd'hui Châtillon-sur-Sèvre, Deux-Sèvres, arr. Bressuire), guerrier et troubadour bien connu, tour à tour au service des rois de France et d'Angleterre. Voir Cartellieri et *Louis VIII*, aux tables. A la bibliographie donnée par U. Chevalier, *Bio-bibliogr.*, t. II, col. 4153-4154, ajoutez : Alf. Chilhaud-Dumaine, *Savari de Mauléon*, dans *Posit. de thèses de l'Éc. des chartes*, 1877. — Selon l'*Hist. des ducs*, p. 153, Savari était déjà en Angleterre quand Hugues de Boves partit pour recruter des mercenaires en Flandre.

5. Pierre de Craon (Mayenne, arr. Château-Gonthier), fils de Maurice II de

a cheval et arbalastier, et d'Avalterre<sup>4</sup> Gautiers Bertaus et Gautiers li Blons<sup>2</sup>, et autre assés, et de Flandres, et de Hainau, et d'Artois et d'Ostrevant<sup>3</sup>, et d'Aroaise<sup>4</sup> assés, et Giles de Trit<sup>5</sup>, et Jehans de Cyson li juvenes<sup>6</sup> et mout d'autres gens.

28. — Quant li rois Jehans vit qu'il avoit la force, si chevalca sor les barons et lor toli tote la terre fors Londres. Gillebers de Sotengien, et Terris ses frere, estoient garde de l'ost, et mout bien del roi<sup>7</sup>. Li rois Jehans vint a Rovecestre, si l'assist et prist par force c. chevaliers et plus del miex de la terre, et as arbalastiers et as sergans et as garçons fist les piés colper, et les chevaliers meismes eust-il pendus, mais il n'osa por les Flamens et por les Hainuiers et por les autres chevaliers de l'ost, qui li deffendirent et resproierent, et il les fist metre en prison<sup>8</sup>.

Craon et frère de Maurice III. A la mort de Maurice III, en 1207, Pierre de Craon avait laissé à son jeune frère la seigneurie de Craon et était allé en Angleterre reprendre possession des fiefs donnés par Henri II à Maurice II. Pierre mourut en 1216 en défendant Douvres (*Hist. des ducs*, p. 178). Voir Bertrand de Broussillon et P. de Farcy, *la Maison de Craon, 1050-1480*, t. I, 1893, p. 132, 144.

1. Voir plus haut, au § 9, la note sur les *Avalois*.

2. Sur Gautier Bertaut, voir la note, plus haut, § 24. Gautier le Blond n'est cité dans aucun autre document connu de moi.

3. Pays de la province du Hainaut, borné par la Scarpe, la Sensée et l'Escaut (J. Viard, *l'Ostrevant*, dans *B. É. C.*, année 1921, p. 317).

4. Le village actuel d'Arrouaise est dans le canton de Bapaume. « L'Arrouaise, écrit Colliette, commence à l'abbaye de ce nom et n'est ni terroir, ni province; c'est une ligne ou cordon qui sépare l'Artois et le Cambrésis de la Picardie et va se terminer dans les Ardennes » (*Mémoires pour servir à l'hist. du Vermandois*, t. II, p. 81). Au moyen âge, c'était une forêt, qui s'allongeait de la Sambre à l'Ancre; voy. A. Demangeon, *la Plaine picarde*, 1905, p. 432.

5. Gilles de Trie (Trie-le-Grand, Nord, arr. et cant. Avesnes, comm. Doulers) céda en 1218 une dime aux chanoines de Condé et aux moines de Crespin : Wauters, p. 504.

6. Jean de Cysoing (Nord, arr. Lille) figure dans les *Scr. de F.*, p. 685 n, parmi les chevaliers de Flandre. Selon l'*Hist. des ducs*, p. 162, il avait épousé la cousine de Robert de Béthune.

7. Dans la faveur du roi, Gilbert de Sotteghem resta au service de Jean jusqu'en juillet 1216 et retourna ensuite en Flandre avec la permission du roi (*Litt. Pat.*, t. I, part. I, p. 189). Thierris est cité dans l'*Hist. des ducs*, p. 162, comme « mareschais de l'ost ». Lettres de Jean en sa faveur, d'avril à octobre 1216 : *Litt. claus.*, t. I, p. 232 a, 259 a; *Litt. Pat.*, t. I, part. I, p. 196 b.

8. Le siège commença en octobre 1215 et Rochester fut pris le 6 décembre (*Louis VIII*, p. 89). Selon l'*Hist. des ducs*, p. 163, Jean voulut faire pendre les chevaliers prisonniers, mais en fut détourné par « li haut home qui o lui estoient » et qui craignaient les représailles. Notre chroniqueur a connu sans doute l'intervention des chevaliers de Flandre et de Hainaut par les seigneurs de Sotteghem, dont il parle si souvent.

29. — Quant li cuens Robers Bigos<sup>1</sup>, et Robers li fiex Gautier<sup>2</sup>, et si parent, et li conte et li baron d'Engleterre, et li borgois qui tot estoient manant a Londres, virent que li rois avoit la force sor aus, et qu'il ne pooient trover nule bone pais, si parlerent ensamble et troverent a lor conseil qu'il manderoient mon signor Loei, le fil le roi Phelippe de France, qu'il eust merchi et pitié d'aus, et il le feroient roi d'Engleterre<sup>3</sup>. Wistasses li Moines i fu envoiés et me sire Loeis trova en son conseil qu'il lor aideroit, s'il en avoit ostages. Wistasses li Moines repaira en Engleterre as barons et lor dist ensi, et il carchierent<sup>4</sup> bons ostages et letres pendans et il revint en France<sup>5</sup>.

30. — Me sire Loeis prist les letres, et les ostages envoia a Bapaumes<sup>6</sup>, et trova a conseil qu'il lor aideroit. Tantost manda me sire Loeis chevaliers et sergans a pié et a cheval et vint a la mer a Calais. Si fist passer en Engleterre ccc chevaliers et cccc sergans a cheval et vi mil sergans a pié, et arbalestiers assés, et jura le passage après aus<sup>7</sup>.

1. Il s'agit de Roger Bigot, comte de Suffolk et de Norfolk, un des exécuteurs de la Grande Charte. L'*Hist. des ducs* (p. 164, 165, 171) ne commet pas la même erreur de prénom. La famille des Bigot était connue pour son opposition violente à la royauté.

2. Robert Fils-Gautier ou Fitz-Walter est très souvent cité dans l'*Hist. des ducs* et les autres documents du temps. Sur cette famille, voir Dugdale, *Baronage of England*, t. I, 1675, p. 218. Robert était un ennemi personnel de Jean sans Terre et un des principaux chefs du parti rebelle; voir *Louis VIII*, p. 34 et *passim*.

3. L'assemblée où l'appel à Louis de France fut décidé eut lieu à Londres (*Hist. de Guill. le Mar.*, vers 15051 et suiv.), on ne peut dire au juste à quelle date. Depuis plusieurs mois, des négociations étaient engagées entre la cour de France et les barons. Voir *Louis VIII*, p. 69.

4. Ils lui confièrent.

5. Notre chroniqueur ne dit rien de l'ambassade dont furent chargés les comtes de Winchester et de Hereford, Robert Fils-Gautier et autres barons, qui vinrent en France avant la chute de Rochester (*Anon. de B.*, p. 771; *Hist. des ducs*, p. 160 et suiv.). Seul, il attribue à Eustache le Moine un rôle aussi important; mais il n'est pas impossible qu'on ait chargé d'une telle mission le célèbre corsaire: il avait porté des machines de guerre aux rebelles (*Radulphi de Coggeshall Chronicon anglicanum*, édit. J. Stevenson, *R. B. S.*, p. 172), et, dans une lettre du 18 septembre 1215 (*Lit. Pat.*, t. I, part. I, p. 155 b), Jean sans Terre parle de son débarquement à Folkestone. — Sur Eustache le Moine, la bibliographie est donnée dans *Louis VIII*, p. 99, note 1.

6. A Compiègne, selon Roger de Wendover (dans Math. de Paris, *Chron. Majora*, édit. Luard, *R. B. S.*, t. II, p. 648). Notre chroniqueur a dû être bien informé sur ce point. — Voir, pour ces événements, *Louis VIII*, p. 70-71.

7. Sur ce serment de Louis de France, voir une lettre insérée dans la *Chronica Rogeri de Hovedene*, édit. Stubbs, *R. B. S.*, t. IV, p. 190, note. — Il y eut, en

31. — En cele flote fu li castelains de Saint Omer<sup>1</sup>, et li castelains d'Arras<sup>2</sup>, et li provos de Douai<sup>3</sup>, et Guillaume de Wimes et ses frere<sup>4</sup>, et Hue Tacons<sup>5</sup> et autre prodome assés. Et siglerent tant qu'il ariverent en la terre des barons a Norvel<sup>6</sup>, et vindrent par terre a Londres et furent bien venu. Si chevauchierent par le pais et garderent Londres près d'un an c'ainc<sup>7</sup> li rois Jehans n'i forfist. Mais vins lor failli, si orent chier tans, car il ot en la vile mil et cinc cens chevaliers et plus, sans les François et sans les autres gens, si que li sergant a pié i furent a grant mesaise<sup>8</sup>.

32. — Li apostoiles Innocens dut adont tenir concile a Rome, si ot mandé par tot archevesques et vesques et abés et clers et tot i

réalité, deux envois de contingents. Louis de France se rendit dès les premiers jours de décembre à Calais et fit partir cent quarante chevaliers et de nombreux gens de pied. Le second contingent, où il y avait cent vingt chevaliers, arriva en Angleterre le 7 janvier (*Louis VIII*, p. 89-90). — *L'Hist. des ducs*, p. 160-161, et la *Chron. de l'Anon. de B.*, p. 770 J, malgré une chronologie un peu défectueuse, sont ici mieux informées et concordent avec des témoignages anglais de premier ordre.

1. Guillaume V, châtelain de Saint-Omer, seigneur de Fauquembergues (1171?-1247), cité aussi dans *L'Hist. des ducs*, p. 160, et *l'Anon. de B.*, p. 770 J. Voir la notice de A. Giry sur Guillaume V : *les Châtelains de Saint-Omer*, *B. É. C.*, t. XXXV, 1874, p. 350 et suiv., et t. XXXVI, 1875, p. 91 et suiv. Sur les attributions des châtelains de Saint-Omer, voir W. Blommaert, *les Châtelains de Flandre*, 1915, p. 182 et suiv. (*Trav. publ. par la Faculté de philosophie et des lettres de Gand*, fascicule XLVI).

2. Hugues, châtelain d'Arras, que Louis chargea, quelques mois plus tard, d'assiéger l'important château de Lincoln (*Anon. de B.*, p. 770 J, 774 A). — Cf. *Hist. des ducs*, p. 160.

3. Gérard III, prévôt de Douai. Sur ce puissant baron, voir Brassart, *Hist. du château et de la châtellenie de Douai*, 1877, t. I, p. 325-335. Sur les attributions du prévôt de Douai, cf. Brassart, p. 287-307, et Espinas, *la Vie urbaine de Douai au moyen âge*, t. I, 1913, p. 143 et suiv.

4. Guillaume de Wismes (Pas-de-Calais, arr. Saint-Omer, cant. Lumbres), « ki moult estoit vaillans bacelers », est cité dans *L'Hist. des ducs*, p. 161. Son frère ne nous est pas connu.

5. Hugues Tacon, d'Aubigni (Pas-de-Calais, arr. Saint-Pol), seigneur d'Orville (arr. Arras), figure dans les *Scr. de F.*, p. 685 κ, parmi les chevaliers du comté de Saint-Pol, et dans des actes de 1215 et 1217, où il apparaît à côté de Michel de Harnes (Delisle, n<sup>os</sup> 1542, 1588, 1763). *L'Hist. des ducs*, p. 161, 184, 191, 198, lui prête un rôle important dans l'expédition de 1216. — « Virum nobilem et militem strenuum », dit de lui la *Chronique d'Andres* (*SS.*, t. XXIV, p. 757). — Voir son sceau, avec le titre de seigneur d'Orville, dans Douët d'Arcq, *Collect. des sceaux des Archives nationales*, n<sup>o</sup> 3666.

6. *Orewele*, dans *L'Hist. des ducs*, p. 161. C'est Orwell Haven, au confluent de l'Orwell et de la Stour, qui se jettent dans la mer à Harwich (Essex), par un estuaire commun.

7. Sans que onques.

8. Détails confirmés dans *L'Hist. des ducs*, p. 161, et *l'Anon. de B.*, p. 771 c.

alerent. Li rois Jehans envoia au concile et manda l'apostoile Innocent son signor que me sire Loeis voloit passer en Engleterre sor lui et i avoit ja envoiés ses gens. Innocens l'apostoiles, por ce que li rois Jehans en ert ses hom et por ce qu'il estoit croisiés, s'escomenia tos les barons d'Engleterre et tos les aidans, et comanda a tot le clergié que me sire Loeis fust escumeniés tantost qu'il passeroit et si aidant ausi.

33. — Puis escumenia li apostoiles en plain concile Othon l'emperore et le quassa et forjuga de la corone ; et si forjuga les oirs de la terre d'Aubigois, et en fist signor le conte Symon de Montfort a iretage, et s'atira<sup>1</sup> la voie des croisiés. Li rois Jehans ot grant force, et ot tote Engleterre a son plaisir, fors Londres que li François gardoient. Et li conciles fu espars<sup>2</sup>. Si furent li baron escumenié et tuit cil de Londres furent a grant meschief<sup>3</sup>.

34. — Me sire Loeis sot la mesaise de ses gens qui estoient a Londres. Si dist que sans nule faille les secorroit<sup>4</sup>. Lorsquist et

1. Ainsi prépara.

2. De même que sur l'histoire intérieure de l'Angleterre, notre chroniqueur donne sur le Concile œcuménique de Latran des indications qui prouvent sa curiosité et sa culture, mais manquent d'exactitude dans le détail. Le Concile fut ouvert le 11 novembre 1215, après de longues séances préparatoires. Selon Roger de Wendover (dans Math. de Paris, *Chron. Majora*, édit. Luard, t. II, p. 633), trois envoyés de Jean sans Terre, dont le plus notoire était l'abbé de Beaulieu, assistèrent au Concile. Mais, longtemps auparavant, Jean avait envoyé à Rome son chancelier Richard de Marsh (*Chron. du chanoine de Barnwell*, édit. citée, p. 222). Au mois d'août, Innocent avait excommunié en général les fauteurs de troubles en Angleterre et cassé la Grande Charte. Le Concile se termina le 30 novembre. Innocent III excommunia nommément les rebelles le 16 décembre. Le 10 mai 1216, il n'était pas encore décidé à excommunier Louis de France, et ce fut son légat qui, le 29 mai, fit promulguer la sentence. — Par le décret du 14 décembre 1215 (Potthast, n° 5009), Raimond VI, comte de Toulouse, fut déclaré déchu, mais ses domaines non encore conquis, c'est-à-dire Beaucaire, Nîmes et la Provence, furent laissés à son fils. — Les assertions de notre chronique relatives au détronement définitif d'Othon sont confirmées par les chroniques allemandes : « Degradatus est Otto quondam imperator, et excommunicatus est ab omni concilio » (*Annales S. Vincentii Mettenses*, SS., t. III, p. 159, l. 28-29). — Sur toutes ces questions, voir les ouvrages de Luchaire, *Innocent III (la Croisade des Albigeois, la Papauté et l'Empire, le Concile de Latran)*, de Kate Norgate et de Winkelmann (notamment p. 423-424).

3. Les Rôles de la chancellerie de Jean sans Terre attestent, en effet, que ce fut dans la période qui suivit la dissolution du Concile, de décembre à février, que Jean reçut le plus de soumissions (*Litt. Pat.*, t. I, part. I, p. 162 et suiv. ; *Litt. claus.*, t. I, p. 245 ; *Rotuli de oblatiis et finibus*, édit. Th. Duffus-Hardy, 1835, p. 568-569).

4. Voir cette lettre de Louis de France « à tous ses fidèles et amis de Londres », dans Wendover, édit. citée, t. II, p. 650. Il promet d'être le 10 avril à Calais.

manda nés par tot as pors<sup>1</sup> et les fist aler a Calais et manda par tot chevaliers et sergans a pié et a cheval et arbalestiers, et vindrent au port a Calais.

35. — Li cuens Hervieux de Navers<sup>2</sup> i fu, et li viscuens de Toraine<sup>3</sup>, et Guichars de Belgeu<sup>4</sup>, et li viscuens de Me-leum (*sic*)<sup>5</sup>, et li cuens de Reterst<sup>6</sup>, et Jehans de Monmirail<sup>7</sup>, et Jehans de Hangest<sup>8</sup>, et si fu Robers de Braine<sup>9</sup>, et Robers de Cortenai<sup>10</sup>, et Engerrans de Couci et Tumas et Robers si frere<sup>11</sup>, et

1. « ... Looy's... assambloit grant gent sor la mer a Bouloigne et a Wissant, et a Kalais et a Gravelinghes » (*Hist. des ducs*, p. 165).

2. Hervé de Donzi, comte de Nevers. Il vint à Calais avec cent chevaliers (*Hist. des ducs*, p. 165). Sur ce personnage équivoque, qui avait trahi Philippe-Auguste en 1214, voir *Louis VIII*, p. 97-98 ; R. de Lespinasse, *le Nivernais et les comtes de Nevers*, t. II, 1911, p. 61 et suiv., a commis sur les événements de 1213-1216 une série d'erreurs et de confusions.

3. Raimond IV, vicomte de Turenne (Corrèze). Il amena avec lui quatorze chevaliers (*Hist. des ducs*, p. 166). Il abandonna Louis au moment du siège de Douvres (*Ibid.*, p. 177). Sur Raimond IV, voir Christofle Justel, *Hist. géneal. de la maison de Turenne*, 1645, p. 40-41.

4. Guichard de Beaujeu était un des « barones regni Francie » (*Scr. de F.*, p. 683 A). Il amena dix chevaliers (*Hist. des ducs*, p. 166). C'était un parent de Philippe-Auguste.

5. Adam, vicomte de Melun, un des familiers de Louis de France. Roger de Wendover a rapporté sur lui un conte absurde. Voir *Louis VIII*, p. 117-118 et *passim*.

6. Hugues II, comte de Reithel. Philippe-Auguste avait eu à le châtier, en 1201 (*Rigord*, § 137 ; édit. Delaborde, p. 151). Voir des chartes de Hugues II et des actes inédits de Philippe-Auguste le concernant dans *Tresor des chartes des comtes de Reithel*, publié par G. Saige et H. Lacaille, t. I, 1902, p. 35 et suiv. (Doc. hist. publiés par ordre du prince de Monaco), et Delisle, nos 692, 693, 694, 1131, 1282, 1283, 2135.

7. Jean II de Montmirail, sire d'Oisi (Pas-de-Calais, arr. Arras, cant. Marquion), châtelain de Cambrai. Il procura à Louis de France le service de vingt et un chevaliers (*Hist. des ducs*, p. 166). En 1217, on le verra, en compagnie de Michel de Harnes, garantir la fidélité de Rasse de Gavre (Delisle, n° 1765). — Sur la famille d'Oisi, voir A. de Cardevacque, *Oisy et ses seigneurs*, dans *Mém. de la Soc. d'émul. de Cambrai*, 1881, t. XXXVII, p. 54 et suiv., et particulièrement p. 169 et suiv. pour Jean II.

8. Jean de Hangest (Hangest-en-Santerre, Somme, arr. Montdidier, cant. Moreuil). D'après les *Scr. de F.*, p. 651 L, M, il tenait fief à Villequier-au-Mont (Aisne, arr. Laon, cant. Chauni). Cf. *Recueil des actes de Philippe-Auguste*, publié par H.-F. Delaborde, n° 446 ; — *Hist. des ducs*, p. 166 ; — *Anon. de B.*, p. 772 B.

9. Robert de Braine ou de Dreux. Voir plus haut, § 10. Il amena trente chevaliers (*Hist. des ducs*, p. 166).

10. Robert de Courtenai, cousin et conseiller fidèle de Louis de France, qui, à son avènement au trône, lui confia la charge de bouteiller (*Louis VIII*, p. 336 et *passim*). Il amena vingt chevaliers (*Hist. des ducs*, p. 166).

11. Enguerran III, Thomas et Robert de Couci sont tous trois cités comme chevaliers du royaume de France dans les *Scr. de F.*, p. 686 c, et comme ayant

Hellins de Wavrign li oncle<sup>1</sup> et Michiex de Harnes<sup>2</sup>, et si neu<sup>3</sup>, et Michiex de Boset<sup>4</sup> et Bauduins de Beauvoir<sup>5</sup> et Gerars la Truie<sup>6</sup> et tant d'autres prodomes qu'anuis seroit del nomer<sup>7</sup>.

36. — Les nés furent totes atornées al port, si com por charger, et li rois Jehans fu a Dovre et ot mandé totes ses nés la, et les [fist] cargier de gens, et d'armes, et de viandes, por aler ardoir a Calais l'estore mon signor Loei<sup>8</sup>.

37. — Si com li estores le roi Jehan fu mis a la mer, si leva par le plaisir Diu une si grans tormente, qu'il cuidierent noier et fuirent ça et la ; et ne sot li rois Jehans que ses nés devindrent ; si fu moult dolans<sup>9</sup>. Cele novele sot me sires Loeis. Si manda et

accompagné Louis de France dans *Hist. des ducs*, p. 165, et *Anon. de B.*, p. 768 c. Enguerran III, selon ces chroniques, avait amené cinquante chevaliers. La biographie d'Enguerran III a été faite par J. Tardif, *le Procès d'Enguerran de Coucy*, B. É. C., 1918, p. 414 et suiv. Il a reproduit, p. 422, note 1, la bulle d'excommunication lancée le 26 octobre 1216 contre Enguerran, déjà excommunié « pour pousser Louis, fils aîné du roi de France, contre l'illustre roi d'Angleterre ».

1. Voir plus haut, sur Hellin de Wavrin le neveu, sénéchal de Flandre, une note du § 5. Je ne trouve pas dans Du Chesne, *Hist. de la maison de Béthune*, p. 216-217, mention de Hellin de Wavrin l'oncle. Selon lui, Hellin, seigneur de Wavrin et de Lillers, qui succéda à son père Robert de Wavrin, sénéchal de Flandre, mort en 1211, eut trois fils, Robert, Hellin et Jean, qui, avec lui, furent faits prisonniers à Bouvines. Ou Du Chesne a fait une confusion ou Hellin de Wavrin l'oncle était un frère de Robert, dont notre chronique révèle l'existence.

2. Voir mon Introduction.

3. Ses neveux. L'*Anon. de B.*, p. 772 A, nous les fait connaître : « Michiels de Arnes, Michiels de Boulers, ses niés, qui connestables est de Flandres, Hue de Miralmont qui ses niés ert ensement. »

4. Je ne connais pas ce Michel de Boset.

5. Baudouin de Beauvoir, mentionné par Colliette, *ouvr. cité*, t. II, p. 488, parmi les chevaliers du Vermandois combattant à Bouvines. Il y a, en effet, un chevalier du Vermandois, portant ce nom, dans les *Scr. de F.*, p. 686 B. L'*Hist. des ducs*, p. 175, qualifie celui-ci d'Artésien. Il y a plusieurs Beauvoir sur les confins du Vermandois et de l'Artois. Baudouin de Beauvoir, en 1217, sera associé à Michel de Harnes pour garantir la fidélité de Rasse de Gavre (Delisle, n° 1757).

6. Voir notre Introduction.

7. L'*Hist. des ducs*, p. 165-166, donne une liste un peu plus longue, à peu près identique à celle qu'on trouve, à propos de l'arrivée de Louis à Winchester, dans l'*Anon. de B.*, p. 771-772.

8. Selon l'*Hist. des ducs*, p. 167-168, Jean décida d'aller lui-même avec sa flotte s'opposer à la sortie de la flotte française. La version de notre chronique est plus vraisemblable.

9. Confirmé par l'*Hist. des ducs*, p. 168. Pour tout ce qui suit, jusqu'à notre § 48, l'*Hist. des ducs* et l'*Anon. de B.* ne donnent à peu près aucun renseignement, et notre chronique est la seule source. Certaines chroniques anglaises signalent brièvement la violence d'un vent du nord-est, qui rendit la navigation laborieuse

comanda que l'en livrast les nés as chevaliers et as sergans et que l'en les cargast de totes choses ; et s'eust chascuns hom viande por vivre un mois.

38. — Quant ce vint au venredi matin après<sup>1</sup>, me sire Loeis vint a sa nef et si entra et tuit li autre ès lor ; et li flos de la mer fu montés, et il orent fort vent. Me sire Loeis fist sus traire son sigle<sup>2</sup>, et fist ses trompes soner et comanda a sigler. Si com li autre virent que li fiex le roi s'en aloit, si fisent traire amont lor très<sup>3</sup> et sivirent lor signor et peust l'en la veoir trois mil nés siglans.

39. — Ce fu par un venredi que me sire Loeis mut a tot son estore por aler en Engleterre secorre ses barons et ceaus qu'il i ot envoiés. Or estoit adont li quens Herviex de Navers et li cuens Willekins de Hollande<sup>4</sup>, et Michiex de Harnes et Bauduins de Beauveoir, et Gerars la Truie, dasos<sup>5</sup> Calais al port, et virent l'estore sigler ; si cuidierent aler après, mais il ne porent, car la mer estoit retraite. Mais li cuens de Navers, com prodrom, fist sa nef fors traire a bateaus par loier<sup>6</sup>, et sivi son signor tote nuit.

40. — Alars de Croisilles et Renaus<sup>7</sup> et li autre qui de la nef porent partir demenerent grant duel. Si com me sire Loeis sigloit, si leva une grans tormente et estoient ja a III liues près de Sanguis<sup>8</sup> et geterent lor ancras por la tormente.

41. — Li cuens de Navers ne pot porsivir l'estore, por la nuit et por la tormente. Si geta ancre, mais ne pot durer, ains revint la

et dispersa les nefs françaises (*Coggeshall*, édit. citée, p. 181. — *Annales de Dunstaple*, édit. citée, p. 45).

1. Le 20 mai 1216.

2. Tendre sa voile.

3. Lever leurs vergues.

4. Guillaume, comte de Hollande. Il s'était mis au service de Jean sans Terre en 1213, moyennant un fief de 400 marcs de rente annuelle. Fait prisonnier à Bouvines, il se rallia à Philippe-Auguste et accompagna Louis de France en Angleterre. Voir Kienast, *ouvr. cité*, p. 197, 216, 218.

5. Dessous.

6. Fit mettre à flot sa nef par des bateaux moyennant salaire.

7. Alard, appelé seigneur d'Antoing (Belgique, prov. Hainaut, arr. Tournai) et de Croisilles (Pas-de-Calais, arr. Arras) dans une charte de 1207 (Wauters, *Table*, p. 280), figure dans les *Scr. de F.*, p. 685 L, parmi les chevaliers d'Artois. Il accompagna Louis de France, selon l'*Hist. des ducs*, p. 166, avec son frère Renaud (vassal du châtelain de Péronne : *Scr. de F.*, p. 648 B) et son frère Jean. — En 1212, Alard et Renaud avaient garanti à Philippe-Auguste la fidélité de Louis de France : Delisle, n° 1358.

8. Sandwich (Kent).

dont il estoit meus le venredi au soir. Si ne sot nule novele del estore, et tot furent dolant.

42. — Or estoit me sire Loeis enmi la mer et waveroit (*sic*)<sup>1</sup> iluec ; et li looient li plus de sa gent qu'il repairast<sup>2</sup>. Mais il, qui trop hardis estoit et seurs, ne voloit. Et neporquant par force de tormente estoit ja repariés Engerrans de Couci et III mil avec lui et plus. Et dut estre noiés Hue Havés<sup>3</sup> et sa gens par un cheval qui sa nef effondra, et pluisor autre. Car nés hurtoient et croissoient<sup>4</sup> et fendoient et mast brisoient et sigle depeçoient<sup>5</sup> par la tormente. Si revindrent a Calais et aillors arriere cccc et plus le semedi et s'en i ot remés<sup>6</sup> plus de cc, ne ne sorent noveles de mon signor Loeis, si plorèrent et fisent grant duel por lui a Calais tot.

43. — Au semedi devant si ot cessé la tormente et me sire Loeis fu moult dolans de ses gens et de ses nés qui repariés estoient, et ne veoit terre près de lui. Si fist traire son sigle amont, et les nés entor lui acener et buchier (*sic*)<sup>7</sup>, et fist soner ses araines<sup>8</sup>. Si ala terre prendre, et ariver en l'ille de Tanet outre Sanguis<sup>9</sup>, voiant les oels le roi Jehan et son pooir, et n'ot que VII nés quant il i ariva. Et li premiers hom qui fors issi ce fu me sire Loeis tos armés, et fist son cheval metre fors tot covert de fer, et de ses armes fica sa lance en terre. Et li autre, qui miex miex, s'en issirent après lui. D'autre part estoit li rois Jehans et ses gens et ses nés et traioient<sup>10</sup> li un as autres.

44. — Li cuens Willekins de Hollande, et li cuens Hervieux de

1. Corrigez : *waucroit*, errait sur mer.

2. Lui conseillaient de retourner.

3. Hugues Havet figure dans les *Scr. de F.*, p. 685 m, comme chevalier d'Artois. Il était neveu d'un chevalier célèbre, Raoul de la Tournelle (*Hist. des ducs*, p. 166 ; *Anon. de B.*, p. 772 b). D'après l'*Hist. des ducs*, p. 169, il débarqua en Angleterre en même temps que les comtes de Nevers et de Hollande et Michel de Harnes, et (p. 176) il était encore avec Louis de France au moment de la prise de Marlborough. *Dut estre noiés* signifie : faillit être noyé.

4. Craquaient.

5. Les voiles se déchiraient.

6. Restés.

7. Corrigez : *huchier*. Il fit appeler par signaux et par cris ses nefes.

8. Ses trompettes.

9. Louis débarqua à Stonor, dans l'île de Thanet, non loin de Sandwich. L'île de Thanet est aujourd'hui réunie à la côte anglaise.

10. Tiraient des flèches. — D'après l'*Hist. des ducs*, p. 168-169, Jean, après avoir essayé en vain de faire partir sa flotte, s'était retiré à Cantorbéry, puis était allé recevoir le légat à Romney. Ce fut le dimanche que, de Sandwich, il vit l'armée de Louis.

Navers, et Engerrans de Couci, et Michiex de Harnes, et Bauduins de Beauveoir, et Gerars la Truie, et autre prodome assés prisent conseil a Calais qu'il feroient. Car il y avoit tex qui por la tormente estoient croisié et avoient pramis voiajer, et orent forjuré le guerre sor le roi Jehan<sup>1</sup>. Michiex de Harnes, et Bauduin de Beauveoir et Gerars la Truie furent au conseil : et disent tot troi, qu'il sivoient l'endemain mon signor Loeis, en aventure de mort ou de prison, de quel part qu'il onques seroit. Mais il i ot tex autres, qui looient a atendre noveles de lui.

45. — Le diemence<sup>2</sup>, si com je vos ai dit, si vindrent les nés qui furent demorées a Calais et retornées et furent cent et cinquante cargiés de chevaliers et d'autres gens et d'armes. Si com il vindrent près de Sanguis, si virent tant de nés d'une part et d'autre, qu'il n'oserent traire al port. Car il ne savoient ou me sire Loeis estoit.

46. — Quant les gens le roy d'Engleterre, qui d'autre part estoient sor le rivage virent ces nés, si cuidierent que ce fust de lor nés et de lor gent de Dovre. Et autretel<sup>3</sup> cuida me sire Loeis et ses gens que ce fussent les nés le roy Jehan. Si s'arma me sire Loeis et ses gens. Dont envoierent cil des nés en un batel a ceaus sor le rivage por oïr noveles a cui il estoient et ou me sire Loeis estoit. Uns chevaliers le roi d'Engleterre, qui sor le rivage estoit, se party de ses gens, et vint vers le batel par trives ; Guy d'Estanfort<sup>4</sup> ot non ; et dist qu'il estoient au roi d'Engleterre, et que me sire Loeis estoit arivés en l'ille de Tanet ; a tant se parti d'aus ; cil redisent ensi a lor nés.

47. — Me sire Loeis, qui d'autre part estoit tos armés, et ses gens, envoierent, contre ces nés, galies<sup>5</sup> por savoir qu'il estoient. Et quant cil des nés les virent venir, si ot de tex nés qui revindrent ariere a Calais de paor des nés le roi Jehan ; s'en furent moult blasmé.

1. Ils avaient promis d'aller en Terre sainte et de renoncer à la guerre contre Jean sans Terre, protégé du pape.

2. Le 22 mai. *L'Hist. des ducs*, p. 169, signale l'arrivée, à cette date, des comtes de Nevers et de Hollande, de Michel de Harnes, de Hugues Havet, etc., mais ne donne aucun détail.

3. Pareillement.

4. Guy de Steenvoorde (Nord, arr. Hazebrouck). Personnage inconnu.

5. Des galées, grands bateaux.

48. — Cil doi batel<sup>1</sup> dont je vos di si vinrent assés a dotance<sup>2</sup> a la nef le conte de Hollande et Michiel de Harnes, qui demorées estoient et armées por combatre. Les nés s'entreconurent et alerent au port a mon signor Loeis et furent trop bien venu. Et il alerent errant. Si prisent les nés le roi Jehan d'autre part. Li rois Jehans n'i osa demorer, ains s'en ala et garni ses chasteax<sup>3</sup>.

49. — Me sire Loeis sejourna la trois jors, puis s'en ala a Cantorbire, et li fu rendue la cités et li chasteax et il i mist Gerart de Marque<sup>4</sup>. Et mist a Gillehen<sup>5</sup> garnison ensemment<sup>6</sup>. Lors s'en ala a Rovecestre; si l'assist la nuit de Pentecoste et le prist<sup>7</sup>; et me sire Engerrans estoit ja arivés et venus.

50. — Puis s'en ala me sire Loeis a Londres et prist les homages des contes, des barons et des chevaliers qui la estoient, et des bourgeois et des vilains. Et rendi as barons lor drois et lor iretages el mostier Saint Pol. Et si sejourna VIII jours<sup>8</sup>.

51. — Dont se parti d'iluec et prist Regate et Geldefort et Fernehen et Guincestre et Soshantone, qui fu jadis Buenon, et Porcestre et Malberge, et Odihen<sup>9</sup>, et autres chasteax assés, dont

1. Ces deux bateaux.

2. En doute.

3. *L'Hist. des ducs*, p. 169-171, confirmée par la *Chronique de Coggeshall*, édit. citée, p. 181, représente Jean perdant courage, chevauchant sur la côte et prenant enfin la route de Douvres. Les Français s'emparèrent à Sandwich de nefes anglaises, chargées de denrées. Le récit de Guill. le Breton, *Chron.*, § 221, p. 309-310, n'est pas exact, comme le fait remarquer son éditeur.

4. Mousket cite ce Gérard de Marque, à côté de Gérard la Truie, à propos des préludes de la bataille de Bouvines (vers 21663, p. 355 de l'édit. Reiffenberg). Nous lisons dans les *Scr. de F.*, p. 613 n, liste des fiefs du bailliage de Rouen : « Girardus de Marc tenet terram suam de dono regis ». S'agit-il d'un Normand (il y a un Marques en Seine-Inférieure), ou d'un chevalier artésien? Il y a des Marck, ou Marcq, dans le Pas-de-Calais et le Nord, et notre chroniqueur a voulu sans doute parler d'un chevalier artésien. — Cantorbéry se rendit sans résistance. Pour tous ces événements, racontés avec plus de détails dans nos deux autres chroniques artésiennes et dans les chroniques monastiques anglaises, voir *Louis VIII*, p. 101 et suiv.

5. Gillingham, actuellement faubourg de Chatham (Kent).

6. Pareillement.

7. Rochester fut pris, en effet, le lundi de la Pentecôte, 30 mai.

8. Louis arriva à Londres le jeudi 2 juin et en partit dès le 6. Les cérémonies de Westminster et de Saint-Paul eurent lieu le 3 juin.

9. Parti de Londres le 6 juin, Louis reçut la soumission de Reigate (Surrey) le 7, de Guildford (Surrey) le 8, de Farnham (Surrey) le 11, de Winchester (Hampshire) le 14, puis de Southampton, de Porchester (Hampshire), d'Odiham (Hampshire) le 9 juillet, et ensuite de Marlborough (Wiltshire). Voir *Louis VIII*, p. 106-107. — « Soshantone, qui fu jadis Buenon », est une allusion au héros

s'en vint asseoir Dovre, por ce qu'il prenoient ses nés et ses messages<sup>1</sup>. La dreça il chasteax de fust, et berfrois et perrières et cables et mangoneax et cas<sup>2</sup> et autres engiens et moult les greva. Adont morut la Guichars de Beaugyu et autre prodome et auquant i furent ocis et molt en repaire en lor pais<sup>3</sup>.

52. — Li rois d'Escoche<sup>4</sup> i vint et fist homage a mon signor Loeis et puis s'en rala sa terre garder. Dont morut Innocens li apostoiles et fu mis en son leu li papes Honorés a l'issue d'un aoust en l'an del incarnation M. et CC et XVI<sup>5</sup>.

53. — Dont orent cil de Douvres trives tros qu'a la Candelier après<sup>6</sup>. Et me sire Loeis s'en ala secorre le roi d'Es-

légendaire de Southampton, sir Bevis, ou Beuve de Hanton. Voir *The Romance of Sir Beves of Hamtoun*, édit. E. Kölbng, 1885-1894 (Early English Text Society), et *Der Anglonormannische Boeve de Haumton*, édit. A. Stimming, Halle, 1899. Cf. E. Langlois, *Table des noms propres compris dans les chansons de geste imprimées*, 1904, au mot *Boef de Haumtone*.

1. « ... Introitum Anglie liberare... » (Guill. le Breton, *Chron.*, § 222, p. 312). Louis mit le siège devant Douvres le 25 juillet.

2. Châteaux en bois, beffrois (tours pour l'approche des remparts), pierrières, chables (catapultes), mangonneaux (engins à jeter de petites pierres), chats (galeries couvertes). Roger de Wendover, *édit. citée*, t. II, p. 664, signale les effets terribles d'une pierrière appelée *la Malveisine*, que Louis avait fait venir de France.

3. Le testament de Guichard de Beaujeu, auquel Louis de France avait apposé son sceau, est daté : « In obsidione Castri Dovorum, 18<sup>a</sup> die septembris, a. 1216. » Il a été publié dans *B. É. C.*, 4<sup>e</sup> série, t. III, p. 162 et suiv. — *La Chron. de l'Anon. de B.*, p. 772 n, cite comme ayant quitté l'ost : Jean, comte de Rouci, le vicomte de Turenne, Hugues de Rumigni, Jean de Montmirail, Manassés de Mello et, un peu plus tard (p. 773 A), Michel de Harnes, Robert de Belloi, Guillaume de Wismes et Baudouin de Beauvoir.

4. Alexandre II, roi d'Écosse, allié des barons contre Jean sans Terre. Voir *Louis VIII*, p. 64. C'est au mois d'août qu'il vint à Douvres faire hommage à Louis de France pour la terre de « Loonnois » (*Hist. des ducs*, p. 179). F. Michel traduit par : Lennox. Il s'agit du Lothian (partie sud-est de l'Écosse).

5. Innocent III mourut le 16 juillet 1216. Honorius fut élu le 18. De ces nouvelles, qui arrivèrent pendant le siège de Douvres, « fu Looys moult liés » (*Hist. des ducs*, p. 180), ce qui indique de sa part bien peu de perspicacité. — On remarquera les expressions « a l'issue d'un aoust » et, plus loin, « en un aost », pour indiquer des journées de la fin de juillet.

6. Hubert de Bourg, qui commandait la place, obtint en effet une trêve et promit de rendre Douvres si Jean ne le secourait pas. L'armée française se retira à Londres (14 octobre 1216). Voir *Louis VIII*, p. 109. Le terme de la Chandeleur n'est pas confirmé par les autres chroniques. Le chanoine de Barnwell, *édit. citée*, p. 232, nous dit : « Impetraverunt qui apud Dovram obsessi erant inducias usque post Pascha » ; et, en effet, ce fut le 23 avril 1217 que Louis VIII songea à recommencer le siège du château (*Louis VIII*, p. 146). Pâques était en 1217 le 26 mars ; mais, à cette époque, Louis était en France, et il ne revint en Angleterre que le 22 avril.

coche que li rois Jehans ot assis en un chastel; ce dient li auquant<sup>1</sup>. Et si vindrent noveles que l'emperere de Constantinoble ert mors, Henris d'Anjou<sup>2</sup>. Et fu fais emperere li fiex le conte d'Aucuerre, qui fiex estoit de sa seror<sup>3</sup>. Et encore tenoit li rois Phelippe de France en sa prison le conte Renaut de Boloigne et le conte Ferrant et assés d'autres qu'il ot pris a Bovines, al pont defors Tornai 11 lieues<sup>4</sup>, en un aost, par un diemence, l'an del Incarnation M. et CC. et XIII<sup>5</sup>.

54. — Me sire Loeis remest<sup>6</sup> en Engleterre ou il fu alés por conquerre, 11 ans après la victoire de Bovines.

*Jusques icy le Ms.*

1. C'est ce que disent aucuns. Réserve sage, car le renseignement est faux. L'Itinéraire de Jean sans Terre, en octobre 1216, nous le montre fort loin de l'Écosse. Il tomba malade à Lynn, avant la trêve obtenue par Hubert de Bourg, et mourut à Newark-upon-Trent (comté de Nottingham) le 19.

2. Il s'agit de Henri de Flandre ou de Hainaut, empereur de Constantinople depuis le 20 août 1206, et mort le 11 juin 1216. Cf. Mousket, vers 20466, p. 309, et 22981 et suiv., p. 401-402, et l'*Anon. de B.*, p. 762 E, qui l'appellent Henri d'Ango ou d'Angou. L. Delisle s'est trompé sur l'origine de ce surnom. De Reiffenberg, note au vers 20466 de Mousket, avait donné la véritable explication : Henri « avait eu d'abord pour apanage le village d'Angre, dans le Hainaut ». Henri était frère de Baudouin, qui fut comte de Flandre, puis empereur de Constantinople.

3. Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, qui fut élu empereur en 1216, avait épousé en secondes noces, en 1193, Yolande de Hainaut, sœur de Baudouin et de Henri. Le fils de Pierre de Courtenai et de Yolande, Robert de Courtenai, dont parle notre chroniqueur, succéda à son père en 1219, et non pas à Henri d'Angre en 1216.

4. La position de Bouvines était, en effet, importante par son pont sur la Marcq, où passait la route de Tournai à Lille. La distance de Bouvines à Tournai est de plus de quatorze kilomètres. Voir Cartellieri, p. 442, et aussi p. 453, note 1.

5. On sait que la bataille de Bouvines eut lieu le dimanche 27 juillet 1214.

6. Resta.

